

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mardi 25 Juin à 17 Heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mercredi 19 juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire. M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, MM. TOMI, BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA

Etaient absents :

Mmes GUIDICELLI, MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 31
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 25 juin 2013

Délibération N°2013 / 162

Compte Administratif 2012 : Budget Principal.

Monsieur le Maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le compte administratif 2012.

Il rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un Adjoint ou Conseiller élu pour le remplacer.

Le Conseil Municipal élit Monsieur Paul-Antoine LUCIANI en qualité de Président de séance qui cède ensuite la parole à Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué aux Finances.

Monsieur Cervetti expose à l'Assemblée :

Mes chers collègues,

Le compte administratif est le dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité. Il termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2012 a été précédé par :

- o Le débat d'orientation budgétaire tenu le 05 Mars 2012,
- o Le vote du budget primitif intervenu le 26 Mars 2012,
- o L'adoption le 27 Novembre 2012 du budget supplémentaire.

Pour l'année 2012, les réalisations toutes sections confondues s'élèvent :

€ En dépenses à **118 785 576.28 €**

€ En recettes à **114 997 969.52 €**

Nous avons en section de fonctionnement hors résultat du CA 2011 :

- En dépenses : 84 799 788.40 €
- En recettes : 90 124 687.17 €

Et en section d'investissement hors résultat du CA 2011 :

- En dépenses : 28 076 018.19 €
- En recettes : 24 873 282.35 €

1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Exécution budgétaire 2012			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	28 076 018.19	Recettes réelles Investissement	21 669 492.80
Dépenses d'ordre Investissement	0.00	Recettes d'ordre Investissement	3 203 789.55
Dépenses investissement totales	28 076 018.19	Recettes investissement totales	24 873 282.35
Dépenses réelles Fonctionnement	81 595 998.85	Recettes réelles Fonctionnement	90 124 687.17
Dépenses d'ordre Fonctionnement	3 203 789.55	Recettes d'ordre Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	84 799 788.40	Recettes fonctionnement totales	90 124 687.17
Total des Dépenses	112 875 806.59	Total des Recettes	114 997 969.52
Reprise résultat antérieur	5 909 769.69	Reprise résultat antérieur	0.00
Total global des Dépenses	118 785 576.28	Total global des Recettes	114 997 969.52
Résultat section investissement	- 9 112 505.53	Résultat section fonctionnement	+ 5 324 898.77

Résultat de clôture 2012	- 3 787 606.76
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2012			
Dépenses		Recettes	
Restes en dépenses Investissement	6 858 961.18	Restes en recettes Investissement	10 841 481.04
Dépenses investissement totales	6 858 961.18	Recettes investissement totales	10 841 481.04
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	0.00	Recettes fonctionnement totales	0.00
Total des Reports en Dépenses	6 858 961.18	Total des reports en Recettes	10 841 481.04

Résultat de clôture reports 2012	+ 3 982 519.86
---	-----------------------

Résultats cumulés			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	40 844 749.06	Total cumulé recettes investissement	35 714 763.39
Total cumulé dépenses fonctionnement	84 799 788.40	Total cumulé recettes fonctionnement	90 124 687.17
Résultat section investissement	- 5 129 985.67	Résultat section fonctionnement	+ 5 324 898.77
		Résultat de clôture cumulé 2012	+ 194 913.10

Pour l'année 2012 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	84 799 788.40	0.00	84 799 788.40	0.00	84 799 788.40
Recettes	90 124 687.17	0.00	90 124 687.17	0.00	90 124 687.17

Recettes - Dépenses	5 324 898.77	0.00	5 324 898.77	0.00	5 324 898.77
---------------------	--------------	------	--------------	------	--------------

Résultat → **5 324 898.77**

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	28 076 018.19	5 909 769.69	33 985 787.88	6 858 961.18	40 844 749.06
Recettes	24 873 282.35		24 873 282.35	10 841 481.04	35 714 763.39

Recettes - Dépenses	-3 202 735.84	-5 909 769.69	-9 112 505.53	3 982 519.86	-5 129 985.67
---------------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------

Résultat → **-5 129 985.67**

Résultats cumulés	2 122 162.93	-5 909 769.69	-3 787 606.76	3 982 519.86	194 913.10
--------------------------	---------------------	----------------------	----------------------	---------------------	-------------------

Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture exercice 2011	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	-5 909 769.69		-3 202 735.84	-9 112 505.53
Fonctionnement	5 376 977.22	5 376 977.22	5 324 898.77	5 324 898.77
Total	-532 792.47	- 5 376 977.22	2 122 162.93	-3 787 606.76

Le résultat global de clôture au 31 Décembre 2012, hors comptabilisation des restes à réaliser, est déficitaire à hauteur de 3 787 606.76 euros. Il tient compte du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 5 324 898.77 euros et le résultat de la section d'investissement faisant ressortir un déficit de financement de 9 112 505.53 euros.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par:

- Les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieures aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure en recettes).
- La non exécution pendant l'exercice du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement prévu au budget.

Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés pour l'ensemble de la mandature 2008-2012.

2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

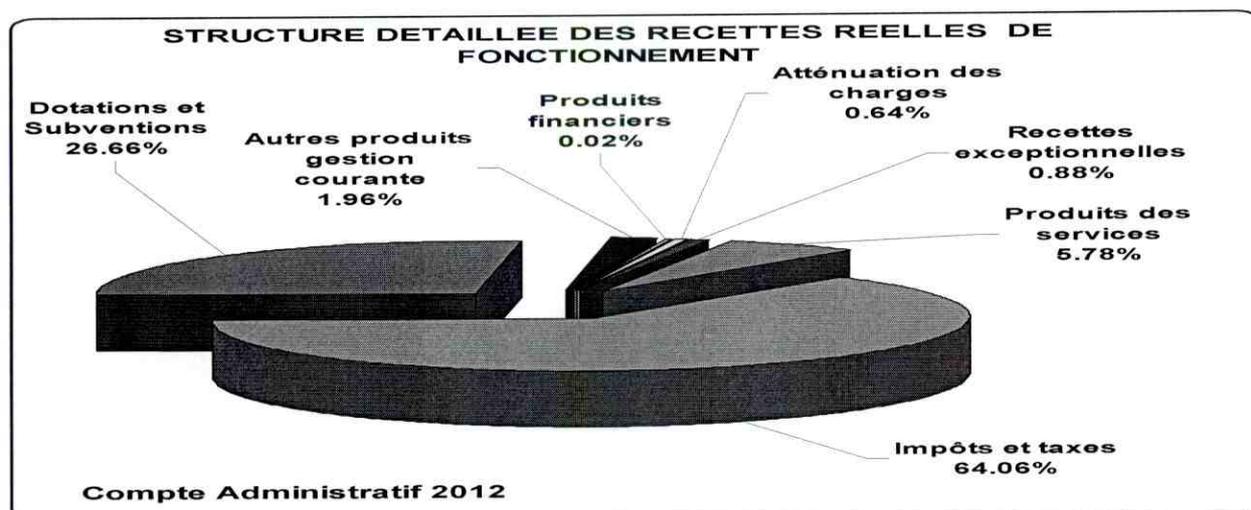
Le résultat d'exécution 2012 de la section de fonctionnement atteint 5 324 898.77 Euros; il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section.

A / Les ressources :

Les recettes de fonctionnement totalisent 90 124 687.17 €.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2012	Réalisations 2012	% réalisé	% RRF
CHAP 70	Produits des services	4 976 780.00	5 209 456.38	104.68	5.78
CHAP 73	Impôts et taxes	56 970 844.00	57 737 648.55	101.35	64.06
CHAP 74	Dotations et Subventions	24 984 166.00	24 022 831.01	96.15	26.66
CHAP 75	Autres produits gestion courante	1 859 187.00	1 766 525.45	95.02	1.96
CHAP 76	Produits financiers	19 540.00	19 977.68	102.25	0.02
CHAP 013	Atténuation des charges	392 098.00	578 979.56	147.66	0.64
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	706 408.00	789 268.54	111.73	0.88
Total des recettes		89 909 023.00	90 124 687.17	100.24	100.00

En 2012, le montant des recettes réelles s'est élevé à 90 124 687.17 €. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement atteint les 100.24 %. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que seules soient inscrites en ouvertures de crédits les recettes dites certaines.

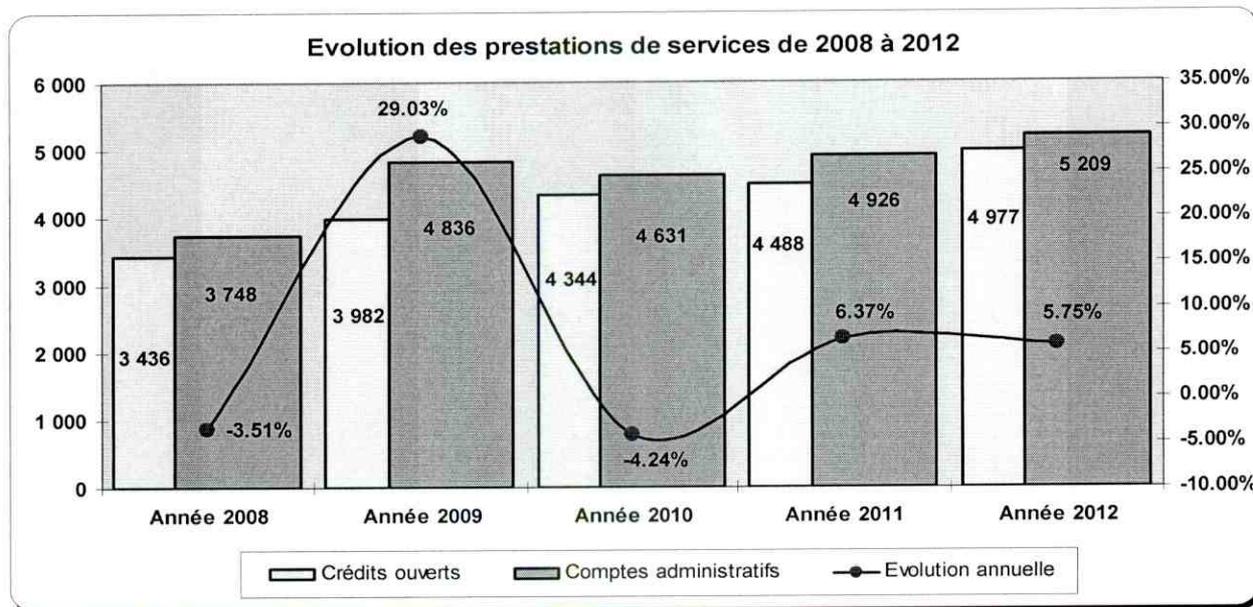


Nature	Intitulés	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
CHAP 70	Produits des services	3 748 106	4 836 057	4 631 683	4 926 511	5 209 456
CHAP 73	Impôts et taxes	52 797 160	53 653 229	55 439 456	56 889 026	57 737 649
CHAP 74	Dotations et Subventions	22 662 773	24 236 943	24 427 876	23 608 043	24 022 831
CHAP 75	Autres produits gestion courante	996 529	1 039 708	1 512 545	1 645 021	1 766 525
CHAP 76	Produits financiers	93 460	48 628	53 824	21 834	19 978
CHAP 013	Atténuation des charges	601 595	428 260	313 587	349 497	578 980
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	859 075	326 577	248 984	96 154	789 269
CHAP 78	Reprises sur Provisions	0	3 524 410	0	0	0
Total des recettes réelles		81 758 698	88 093 812	86 627 956	87 536 086	90 124 687
CHAP 042	Opérations d'ordres	798 959	509 282	0	459 323	0
Total des recettes		82 557 657	88 603 094	86 627 956	87 995 409	90 124 687

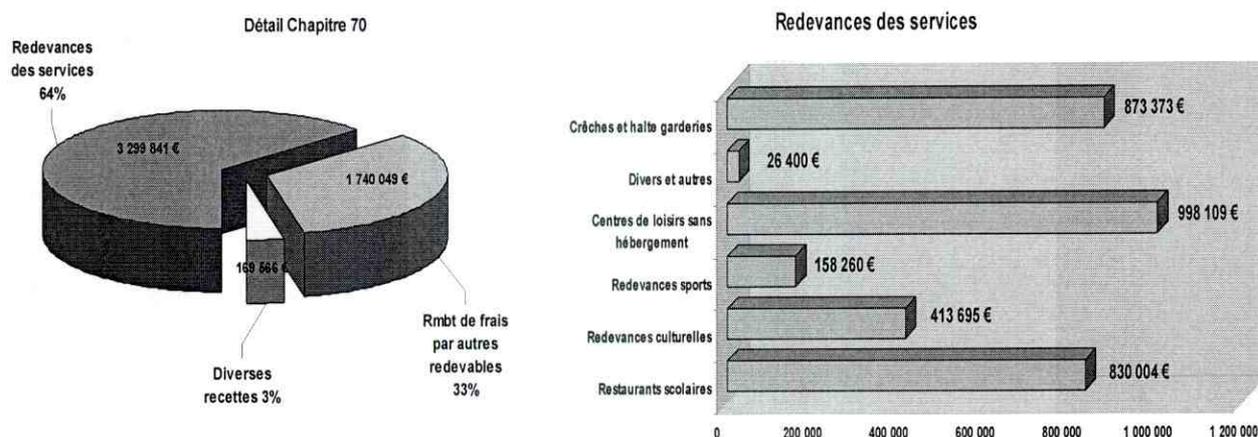
En 2012 les recettes réelles de fonctionnement ont progressées de 2.96 % soit 2 588 601 € par rapport à l'année 2011. Les recettes réelles représentent 1 368 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 467 € par habitant.

A-1 : Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

en k€	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Crédits ouverts	3 436	3 982	4 344	4 488	4 977
Comptes administratifs	3 748	4 836	4 631	4 926	5 209
Evolution annuelle	-3.51%	29.03%	-4.24%	6.37%	5.75%
Taux de réalisation	109.08%	121.45%	106.61%	109.76%	104.66%



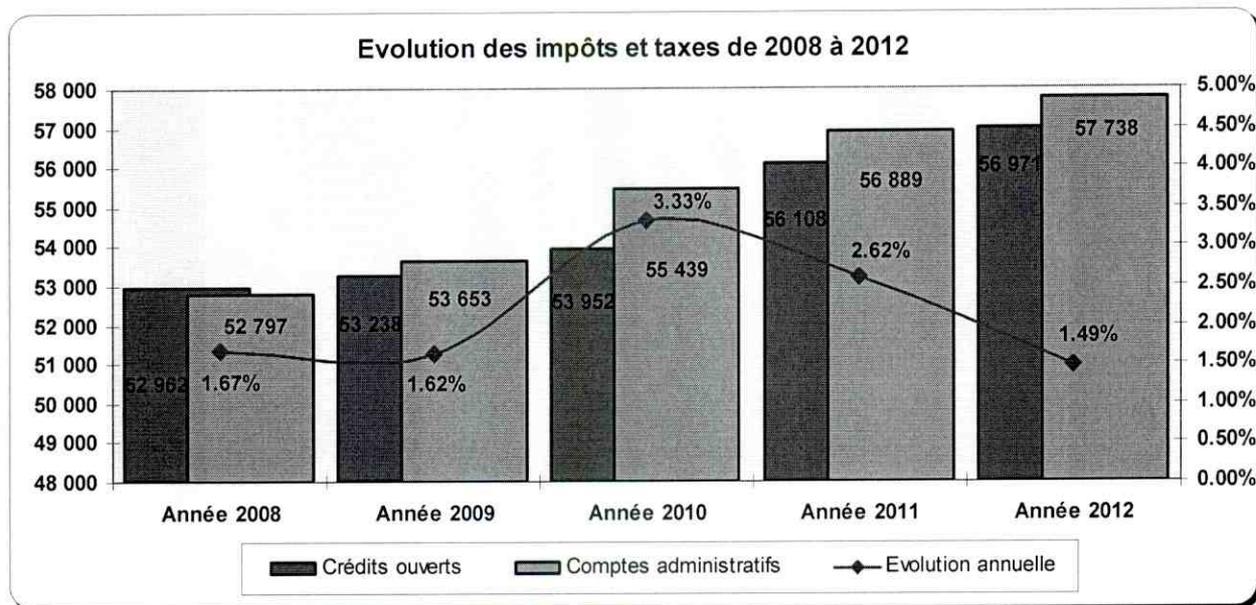
Les recettes du chapitre 70 sont en progression constante depuis 2008 et prennent une part plus importante dans les recettes réelles de la Ville. Elles représentent près de 5.80 % des recettes réelles de fonctionnement au CA 2012 contre 4.60 % au CA 2008.



Les produits des services et les produits domaniaux comptabilisent principalement les recettes encaissées auprès des usagers. Ils sont notamment constitués des recettes de prestations à caractère sociale, scolaire et péri scolaire, culturel et sportif mais également du remboursement par la Capa et les autres collectivités pour des prestations rendues par les services municipaux.

A-2 : Chapitre 73 : Impôts et taxes

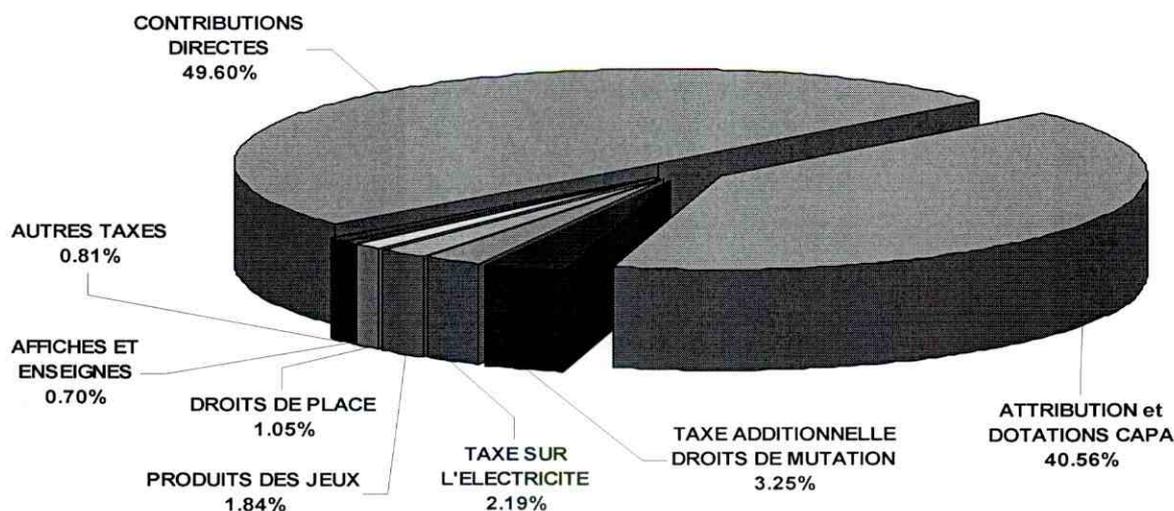
en k€	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Crédits ouverts	52 962	53 238	53 952	56 108	56 971
Comptes administratifs	52 797	53 653	55 439	56 889	57 738
Evolution annuelle	1.67%	1.62%	3.33%	2.62%	1.49%
Taux de réalisation	99.69%	100.78%	102.76%	101.39%	101.35%



Ce chapitre budgétaire représente 64.06 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il reste le premier pôle de ressources de la section. Il enregistre une progression de 848 623 € par rapport à la réalisation 2011. Au sein de ce chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.

Répartition des impôts et taxes



➤ Les contributions directes

Les contributions directes totalisent 28 639 013 € et représentent 49.60 % des impôts et taxes. La recette des contributions directes enregistre une progression de 3.95 % par rapport à la recette constatée en 2011, soit une croissance relativement dynamique.

Elle comprend :

- Le produit issu des rôles généraux émis au titre de l'année en cours,
- Le produit issu des rôles supplémentaires, rôles rectificatifs émis par les services fiscaux.

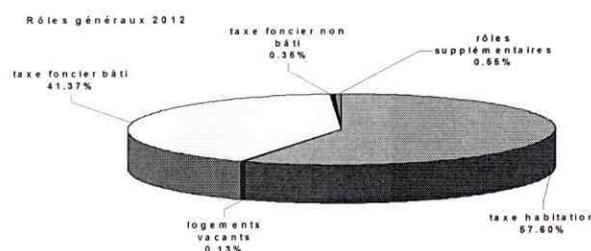
Conformément à l'engagement pris de gel des taux à leur niveau de 2002 jusqu'à l'échéance du mandat en cours, les taux communaux appliqués ont été reconduits à l'identique :

- Taxe d'habitation : 22.72 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.02 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.24 %

Notons également que la Loi de finances 2012 a prévu l'application d'un coefficient de majoration forfaitaire de 1.8 %. Ce coefficient, qui correspond à la prise en compte de l'inflation, s'applique à l'ensemble des valeurs locatives servant d'assiette au calcul de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

ETAT 1288 M	BASES 2008	BASES 2009	BASES 2010	BASES 2011	BASES 2012
TH	61 796 128	64 542 225	69 375 246	70 035 915	72 604 616
FB	60 514 963	62 891 849	64 551 894	66 593 983	69 608 863
FNB	276 610	297 316	244 779	220 301	216 428
Produits nets	24 467 632	25 505 666	26 861 974	27 348 323	28 481 339
Rôles supplémentaires	168 698	241 454	152 467	203 182	157 674
Contributions directes perçues	24 636 330	25 747 120	27 014 441	27 551 505	28 639 013
Evolution en %	3.10%	4.51%	4.92%	1.99%	3.95%

rôles généraux 2012	Montants perçus
taxe habitation	16 495 769
logements vacants	38 066
taxe foncier bâti	11 847 428
taxe foncier non bâti	100 076
rôles supplémentaires	157 674
Total des rôles 2012	28 639 013



En 2012 le ratio « Produit des impositions par habitant » est inférieur à celui de la strate:
 Valeurs Ajaccio : 432 € Valeurs de la strate : 511 €

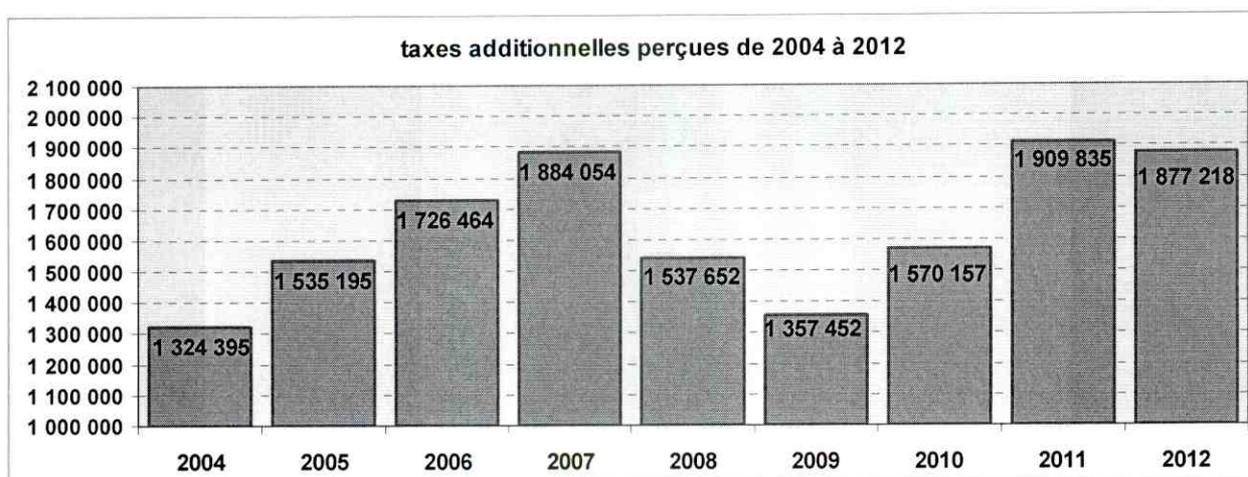
➤ Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :

Ces dotations ont pour but de neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la ville et la communauté d'agglomération ; elle est le résultat de 2 démarches : la neutralisation du passage en TPU et la compensation de transfert de compétence de la commune vers la CAPA. La dotation de compensation versée par la CAPA n'a pas évolué en 2012, elle représente la somme de 19 664 711 €. Notons également que la Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes a légèrement évolué ; ainsi 3 754 620 € ont été perçus à ce titre.

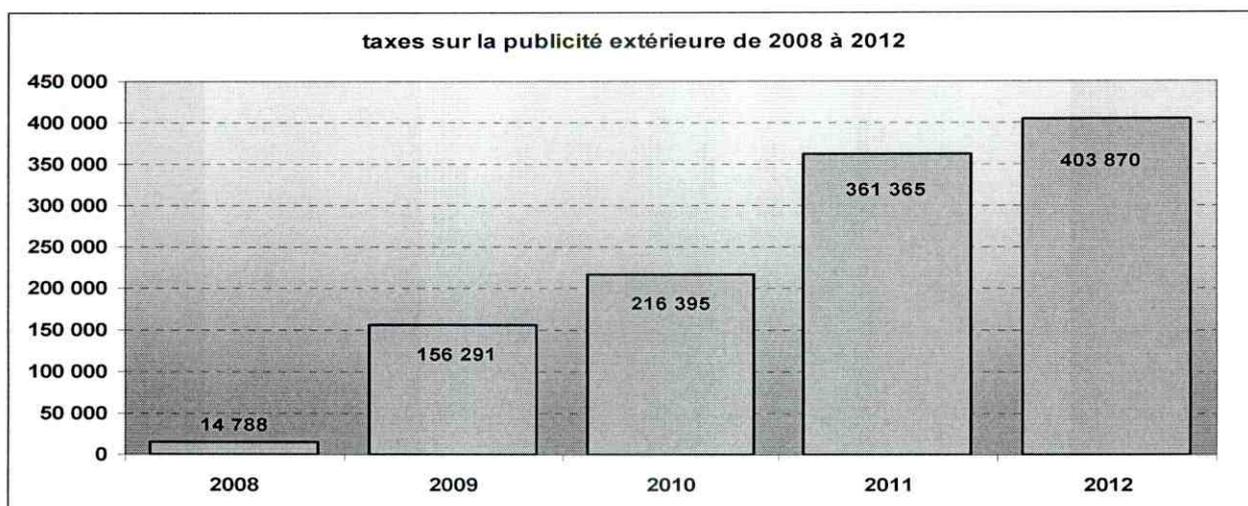
➤ Les autres taxes indirectes

L'ensemble des autres recettes fiscales indirectes progresse également. En effet, les montants perçus des taxes additionnelles et droits de mutation, du prélèvement sur le produit des jeux, des droits de place et d'utilisation du domaine public, de la taxe sur l'électricité et de la taxe sur les affiches et enseignes totalisent 5 679 304 euros contre 5 546 310 euros en 2011. Il est à noter le transfert de la recette des droits de stationnement payants vers le budget annexe du stationnement.

Autre élément remarquable de ce chapitre, les taxes additionnelles aux droits de mutations qui totalisent pour 2012 plus de 1 877 000 € ; Cet impôt qui frappe les mutations à titre onéreux de propriété est le reflet de l'activité du marché immobilier sur notre territoire. Tous les paramètres de taux et de conditions d'exonération sont fixés par l'Etat. Après deux années de forte hausse, le marché immobilier Ajaccien s'est stabilisée; la recette générée est malgré tout très importante mais elle confirme le caractère très conjoncturel de celle-ci.

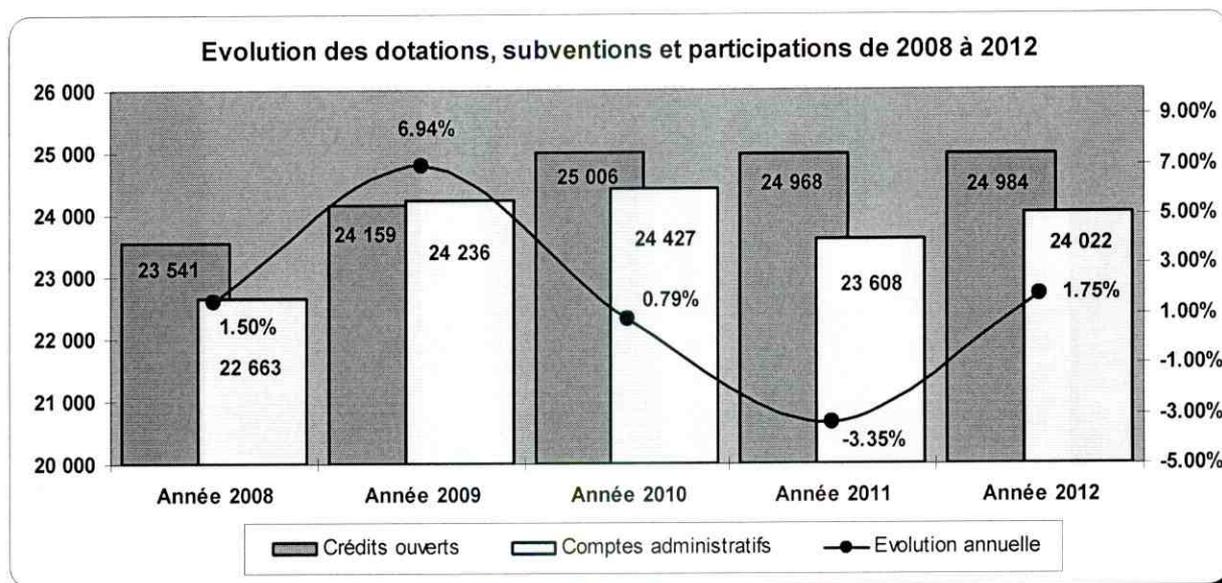


La taxe perçue sur la publicité extérieure TLPE est en progression de près de 12 %. Cette taxe votée dans le cadre de la modernisation de l'économie en 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur les affiches, panneaux affichages et enseignes. Cette taxe unique s'est substituée automatiquement à compter de 2009 aux anciennes taxes sur les emplacements publicitaires fixes perçues jusqu'alors par la commune. Les montants perçus pour 2011 et 2012 correspondent à la constatation des droits portant sur les exercices en cours accompagnés de rattrapages sur les années 2009 et 2010 ; le recensement des certains éléments nécessaires aux liquidations de cette taxe n'ayant pas été transmis dans les temps aux services concernés.



A-3 : Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

en k€	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Crédits ouverts	23 541	24 159	25 006	24 968	24 984
Comptes administratifs	22 663	24 236	24 427	23 608	24 022
Evolution annuelle	1.50%	6.94%	0.79%	-3.35%	1.75%
Taux de réalisation	96.27%	100.32%	97.68%	94.55%	96.15%



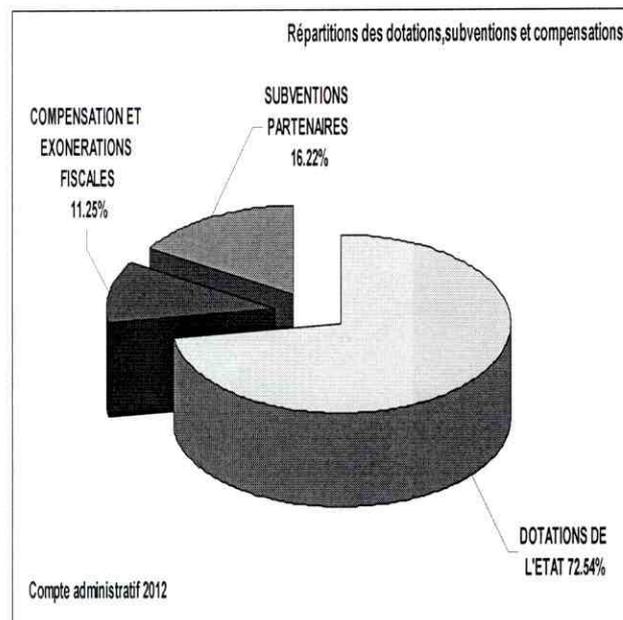
Deuxième poste de recettes de fonctionnement, ce chapitre budgétaire regroupe les concours financiers de l'Etat et les subventions de fonctionnement provenant des divers financeurs institutionnels. Il totalise 24 022 831 € en légère augmentation par rapport au CA 2011.

Trois blocs de recettes sont identifiables au de ce chapitre :

* Les dotations de l'Etat relevant principalement de la loi de finances.

* Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national.

* Les subventions et participations versées par les organismes partenaires.

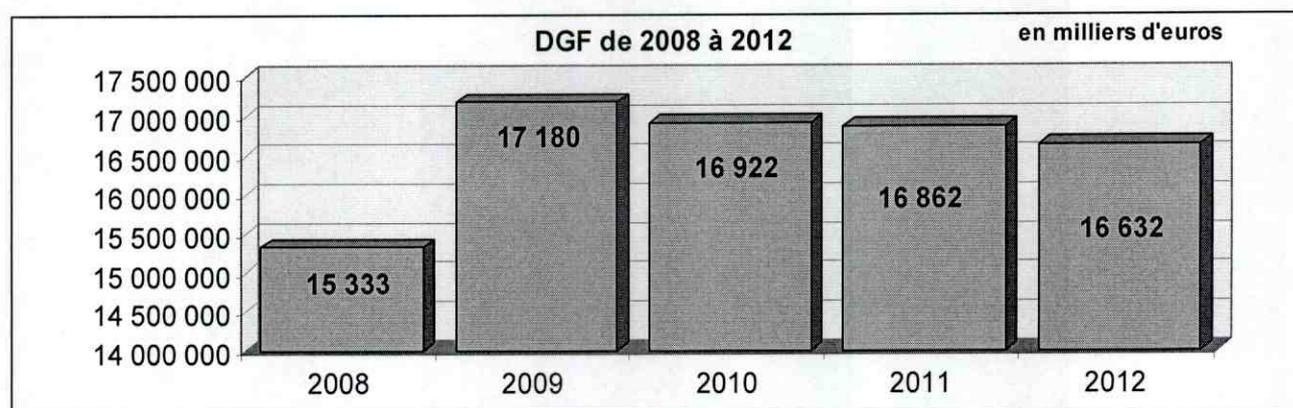


➤ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 17 425 456 euros, soit une diminution de 245 024 € par rapport à l'an passé. Ces dotations sont en très net recul depuis 2009.

Dotations de l'Etat	2008	2009	2010	2011	2012
Dotation Forfaitaire	13 220 418	14 449 033	14 294 435	14 179 898	14 091 495
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 216 580
Dotation Nationale de Péréquation	896 429	1 514 587	1 411 670	1 465 934	1 324 660
Dotation Générale de Décentralisation	767 838	769 990	770 097	764 355	763 093
Autres dotations	5 502	13 915	42 022	43 713	29 628
Total des Dotations de l'Etat	16 106 767	17 964 105	17 734 804	17 670 480	17 425 456
Evolution en €	27 153	1 857 338	- 229 301	- 64 324	-245 024
Evolution en %	0.17%	11.53%	- 1.28%	-0.37%	-1.38%

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ; elle est composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation. La DGF a connu, cette année encore, un recul de 1.36 %, soit une perte constatée pour la Ville de 229 677 €.



La Dotation Forfaitaire de la ville d'Ajaccio se décompose en quatre parts; depuis 2008 son évolution a été la suivante :

Détail dotation forfaitaire	2008	2009	2010	2011	2012
Dotation de base	6 662 703	8 014 769	7 982 544	8 056 859	7 968 456
Dotation de superficie	25 983	26 321	26 439	26 439	26 439
Complément de garantie	6 287 260	6 161 515	6 038 285	5 849 433	5 849 433
Compensation baisse DCPT	244 472	246 428	247 167	247 167	247 167
Total dotation	13 220 418	14 449 033	14 294 435	14 179 898	14 091 495

Selon les règles de répartition adoptées en 2012, le montant de la DSU est identique à celui perçu ces dernières années. Selon l'indice synthétique de ressources et de charges sur les 972 communes françaises de plus de 10.000 habitants, les communes classées entre les rangs 486 et 729 voient leur

dotation figée en valeur. La commune occupant en 2012 le 606^{ème} rang, si elle reste éligible son montant n'évolue pas.

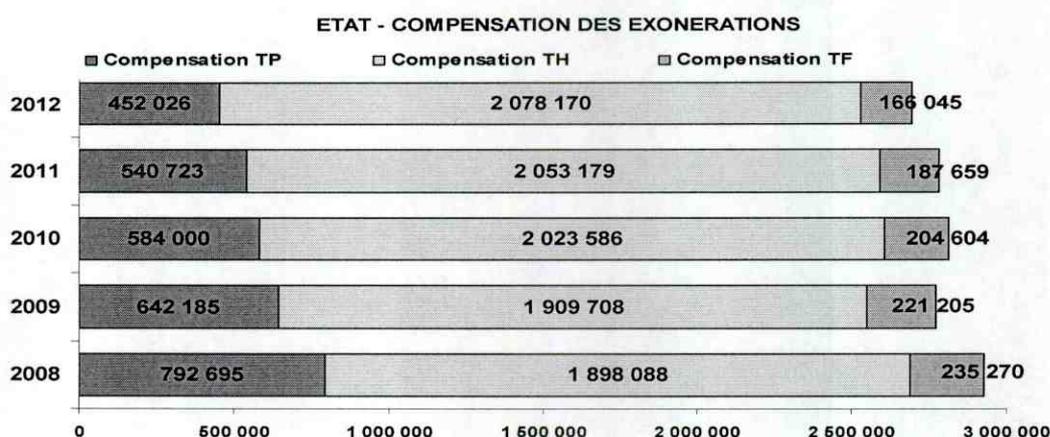
La Dotation Nationale de Péréquation est également en forte baisse de 141 274 € soit un recul de 9.63 %. Le potentiel financier qui désigne le niveau de richesse théorique d'un territoire constitue le critère principal des dotations de péréquation. La loi de finances 2012 a intégré la suppression de la TP et son remplacement par un nouveau « panier » de ressources fiscales dans le calcul du potentiel financier. A Ajaccio le potentiel financier a augmenté de 20 % contre 10 % en moyenne pour les villes de la même strate. Le rapprochement du potentiel financier de la commune à celui de la moyenne de la strate pénalise lourdement la commune. Malgré tout la ville bénéficie du mécanisme de garantie selon lequel la DNP 2012 ne peut être inférieure à 90 % de la DNP 2011.

La ville d'Ajaccio est également éligible à la Dotation Générale de Décentralisation instituée pour compenser les charges résultant de transferts de compétences spécifiques. Pour 2012 la somme perçue est de 763 093 € au titre des services communaux d'hygiène et de santé.

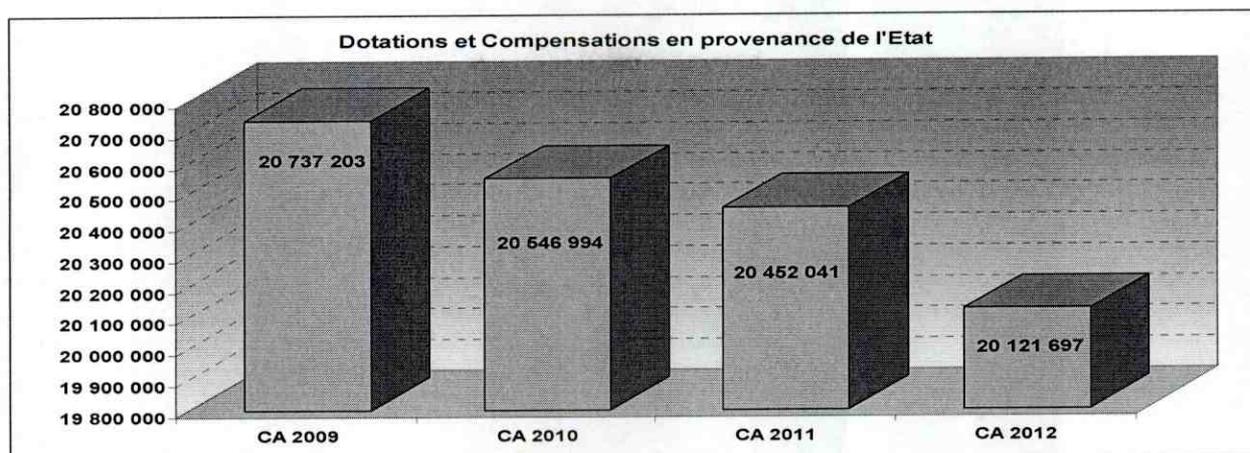
➤ Les compensations fiscales

Ces dotations ont pour objectif de compenser les pertes de recettes en raison des mesures d'allègements fiscaux décidées par l'Etat au profit des contribuables. Seules les compensations en matière de taxe d'habitation évoluent à la hausse. Il convient de noter la forte baisse et continue des compensations de l'Etat au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle depuis 2008. Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux totalisent en 2012 2 696 241 € en diminution de 3.06 % par rapport au CA 2011.

Compensations fiscales	2008	2009	2010	2011	2012
Compensation de la T.P	792 695	642 185	584 000	540 723	452 026
Evolution en €	-162 876	-150 510	- 58 185	- 43 277	- 88 697
Compensation de la T.H	1 898 088	1 909 708	2 023 586	2 053 179	2 078 170
Evolution en €	- 7 744	+ 11 620	+ 113 878	+ 29 593	+ 24 991
Compensation de la T.F	235 270	221 205	204 604	187 659	166 045
Evolution en €	- 61 232	- 14 065	- 16 601	- 16 945	- 21 614
Total des Compensations	2 926 053	2 773 098	2 812 190	2 781 561	2 696 241
Evolution en €	-216 364	-152 955	+ 39 092	- 30 629	- 85 320
Evolution en %	6.88%	-5.23%	+ 1.40%	- 1.10%	- 3.06%



La diminution de l'ensemble des dotations et compensations provenant de l'Etat atteint entre 2011 et 2012 la somme de 330 344 €. Le montant total perçu a fortement diminué depuis 2009, soit une perte de ressources de 615 506 € soit près de 3 % ; sur la période 2009-2012 le montant cumulé des pertes s'élève à 1 090 877 €.



➤ Les subventions et participations de fonctionnement

Il s'agit des subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat. Pour 2012 1 543 438 € ont été perçus de la part des divers organismes (Etat, Ctc, Capa et feder). La Caisse d'Allocations Familiales de la Corse du sud a versé dans les caisses du Receveur municipal 2 351 930 € au titre de sa participation au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement, des crèches municipales et du dispositif « contrat-enfance ». La CAF a également apporté sa contribution aux diverses activités des maisons de quartiers.

A-4 : Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77

➤ Le chapitre 013 Atténuations de charges

Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel communal pour 147 762 €, de la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch pour un montant constaté au 31 Décembre 2012 de 217 704 €.

➤ Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 1 766 525.45 €, il inclut diverses redevances versées par les concessionnaires soit 76 952 €, le reversement de l'excédent constaté du budget annexe du parking Diamant pour 696 187 €, les revenus des immeubles pour 307 771 €, et le remboursement de la part salariale des tickets restaurants à hauteur de 619 030 €.

➤ Le chapitre 76 Produits financiers

Il enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts pour un montant de 19 756.88 € et la comptabilisation de dividendes sur participations pour 220.80 €.

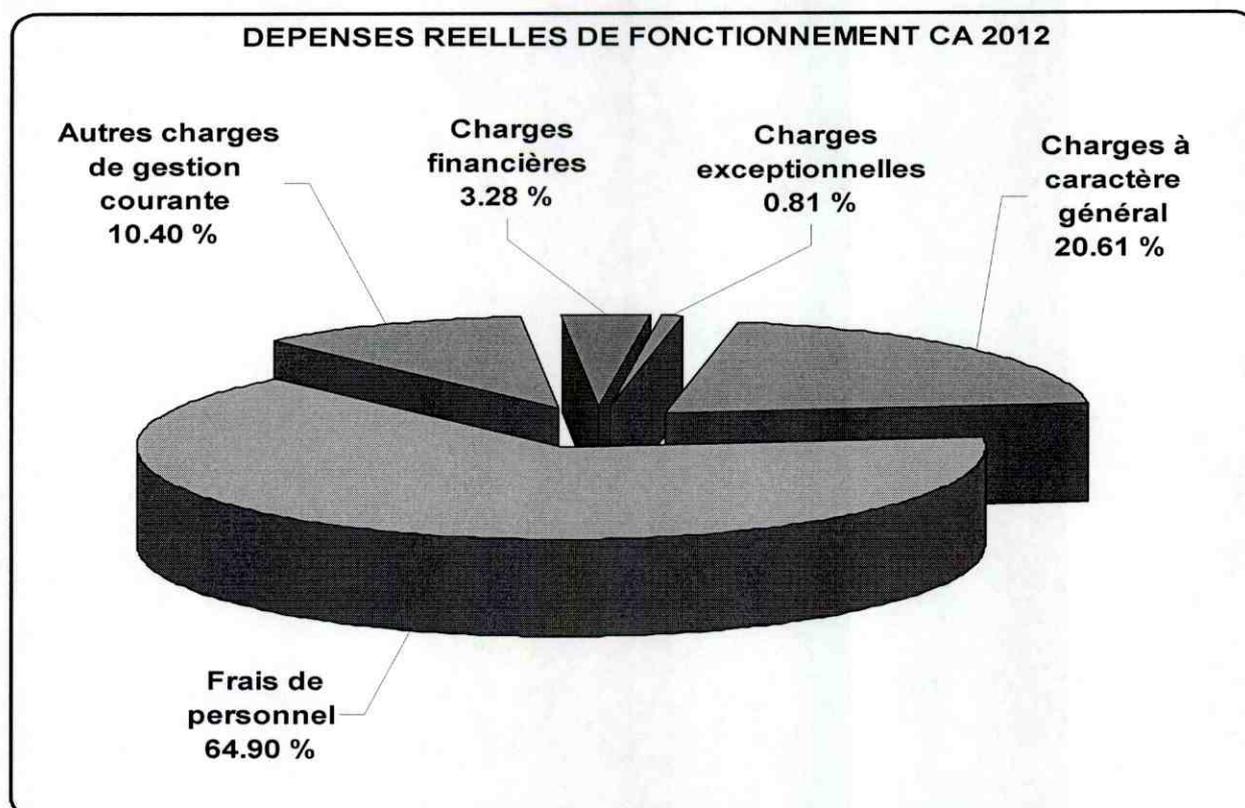
➤ Le chapitre 77 Produits exceptionnels

Il retrace les produits de cessions des immobilisations, des indemnités dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres ou des tiers condamnés par un tribunal.

B / Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement totalisent 84 799 788.40 €. Le taux de réalisation est de 94.32 %, inférieur aux crédits ouverts. Le détail des dépenses de fonctionnement du compte administratif 2012 est le suivant :

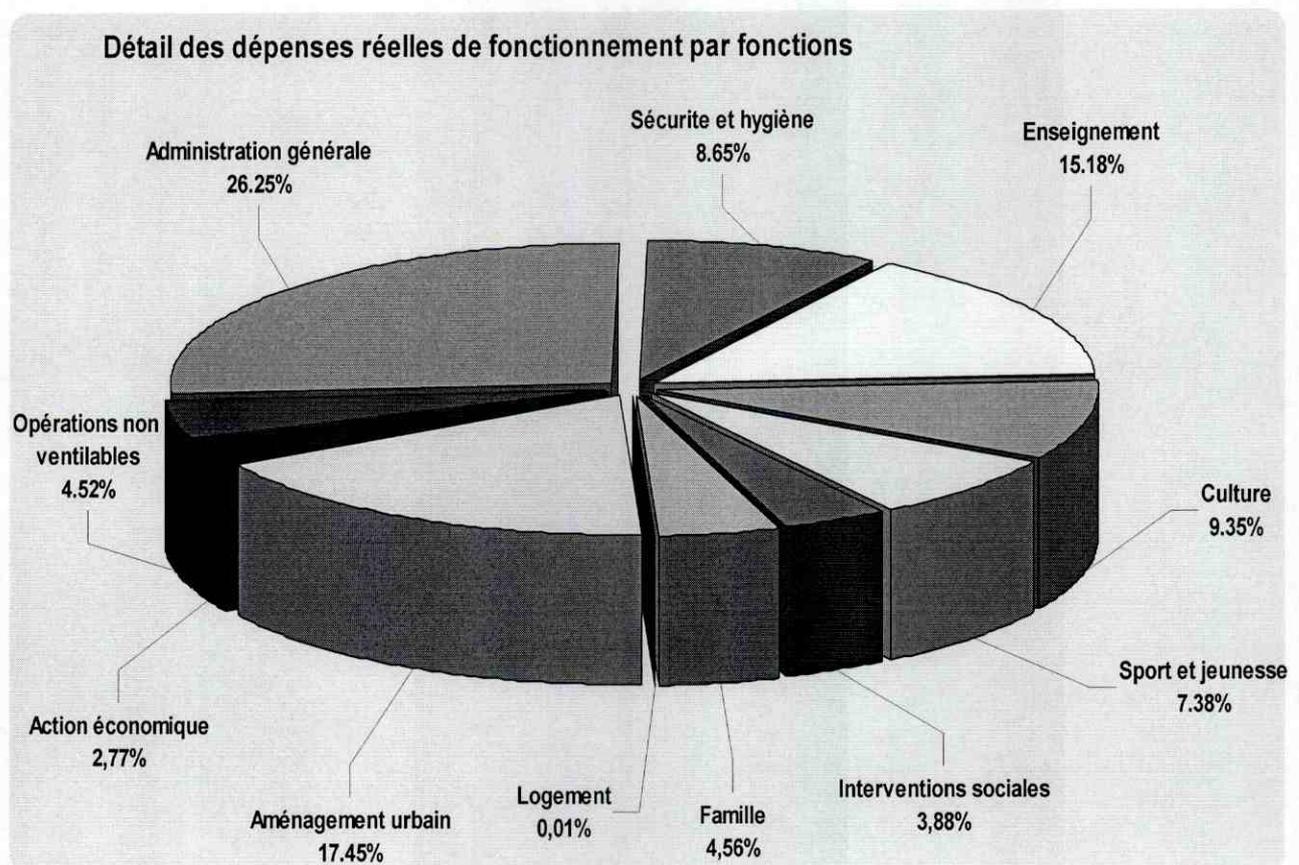
Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2012	Réalisations 2012	% réalisé	% DF
CHAP 011	Charges à caractère général	17 866 508.00	16 820 104.89	94.14	19.84
CHAP 012	Charges de personnel	52 960 000.00	52 954 952.17	99.98	62.45
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	8 502 564.00	8 484 139.39	99.78	10.00
CHAP 66	Charges financières	2 680 620.00	2 674 529.80	99.77	3.15
CHAP 67	Charges exceptionnelles	682 400.00	662 272.60	97.05	0.78
Total des dépenses réelles		82 692 092.00	81 595 998.85	98.67	96.22
CHAP 042	Opérations d'ordres	7 216 931.00	3 203 789.55	44.39	3.78
Total des dépenses		89 909 023.00	84 799 788.40	94.32	100.00



Les dépenses réelles représentent 1 238 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 344 € par habitant.

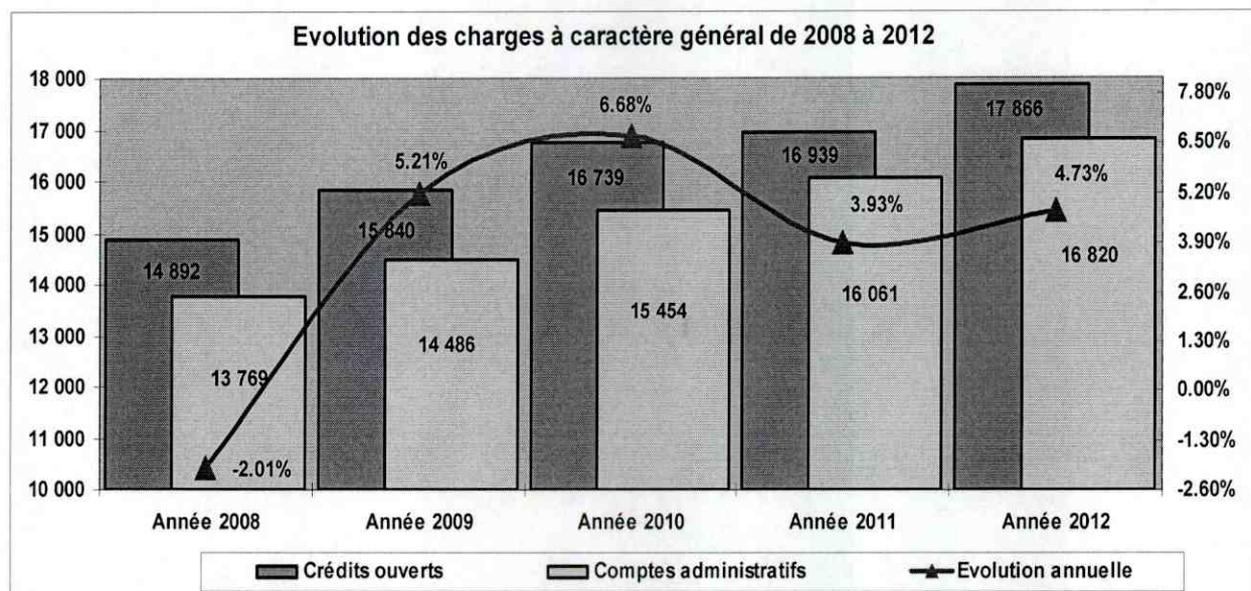
Nature	Intitulés	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
CHAP 011	Charges à caractère général	13 769 490	14 486 834	15 454 235	16 061 365	16 820 105
CHAP 012	Charges de personnel	49 501 466	50 573 234	51 414 235	51 484 084	52 954 952
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	6 975 072	10 911 719	8 131 605	8 604 273	8 484 139
CHAP 66	Charges financières	2 930 121	2 986 463	2 814 556	3 263 484	2 674 530
CHAP 67	Charges exceptionnelles	1 093 507	1 294 679	1 219 015	1 106 915	662 273
CHAP 68	Dotations aux provisions	3 524 410	0	0	0	0
Total des dépenses réelles		77 794 067	80 252 929	79 033 646	80 520 121	81 595 999
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 023 198	2 373 528	2 415 476	2 309 213	3 203 790
Total des dépenses		79 817 265	82 626 457	81 449 122	82 829 334	84 799 789

En 2012 les dépenses réelles de fonctionnement ont évoluées de 1.34 % soit une consommation supplémentaire des crédits de 1 075 878 € par rapport à l'année 2011.



B-1 : Chapitre 011 : Charges à caractère général

en k€	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Crédits ouverts	14 892	15 840	16 739	16 939	17 866
Comptes administratifs	13 769	14 486	15 454	16 061	16 820
Evolution annuelle	-2.01%	5.21%	6.68%	3.93%	4.73%
Taux de réalisation	92.46%	91.45%	92.32%	94.82%	94.15%



Les charges à caractère général regroupent toutes les dépenses usuelles et quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et aux services rendus à la population Ajaccienne. Ce chapitre budgétaire totalise 16 820 104.89 € et représente 20.61 % des dépenses réelles de fonctionnement. Cette évolution conséquente (+4.73 %) supérieure à l'inflation s'explique d'une part par un élargissement de l'offre de service public de la Ville envers les Ajacciens et d'autre part par des phénomènes exogènes subis par la collectivité.

Les crédits consommés au sein de ce chapitre et classés par politiques sont détaillés ci après :

- **Fonction 0 Administration générale : 7 748 357.92 Euros.**

Sont retracées toutes les dépenses concernant les consommables (carburant et combustibles, électricité, eau, téléphone) les impôts et taxes, les loyers, les assurances, les locations de véhicules, les frais actes et contentieux, les contrats de maintenance et de prestations au sein des bâtiments communaux.

- **Fonction 1 Sécurité et salubrité publique : 256 767.37 Euros.**

Cette fonction centralise les mouvements concernant la sécurité, la police municipale, l'entretien des bornes incendie mais également la salubrité de la commune et des plages et les dépenses du service hygiène et santé.

○ **Fonction 2 Enseignement : 1 961 864.79 Euros.**

Cette rubrique réunit toutes les activités de l'enseignement, écoles maternelles et écoles primaires, ainsi que les activités annexes, restauration scolaire et transports scolaires, classes de découvertes.

○ **Fonction 3 Culture : 2 166 750.32 Euros.**

Elle rallie toutes les formes d'expression artistique, animation culturelles spectacles musicaux et de théâtre, les dépenses d'enseignement culturel musique municipale et centre municipal de danses et expressions corporelles mais également les dépenses de conservation et de diffusion de patrimoine bibliothèque et médiathèques, lire à la page, les musées Fesch et napoléonien.

○ **Fonction 4 Sport et jeunesse : 958 091.72 Euros.**

Cette fonction rassemble les dépenses nécessaires à la pratique, la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives (piscines, gymnases et stades) et au développement d'activités pour les jeunes au sein de l'école municipale des sports, les centres de loisirs et diverses autres animations comme la patinoire. Elle regroupe également les premières dépenses engagées et liées à l'organisation du Tour de France 2013.

○ **Fonction 5 Social et santé : 981 987.48 Euros.**

Toutes les interventions en faveur du secteur social sont réunies au sein de la fonction. Les dépenses du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont majoritairement comptabilisées à l'intérieur de cette rubrique; cette fonction comprend également les dépenses pour les animations au sein des maisons de quartiers St Jean et Cannes, le fonctionnement des maisons de services publiques et du service de la prévention de la délinquance.

○ **Fonction 6 Famille : 306 031.55 Euros.**

Sont retracées l'ensemble des dépenses concernant les services fournis en faveur des crèches, jardins d'enfants, haltes garderies et les relais assistantes maternelles (alimentation, animations, prestations de services, diverses fournitures et petits équipements).

○ **Fonction 8 Aménagement urbain : 1 411 220.29 Euros.**

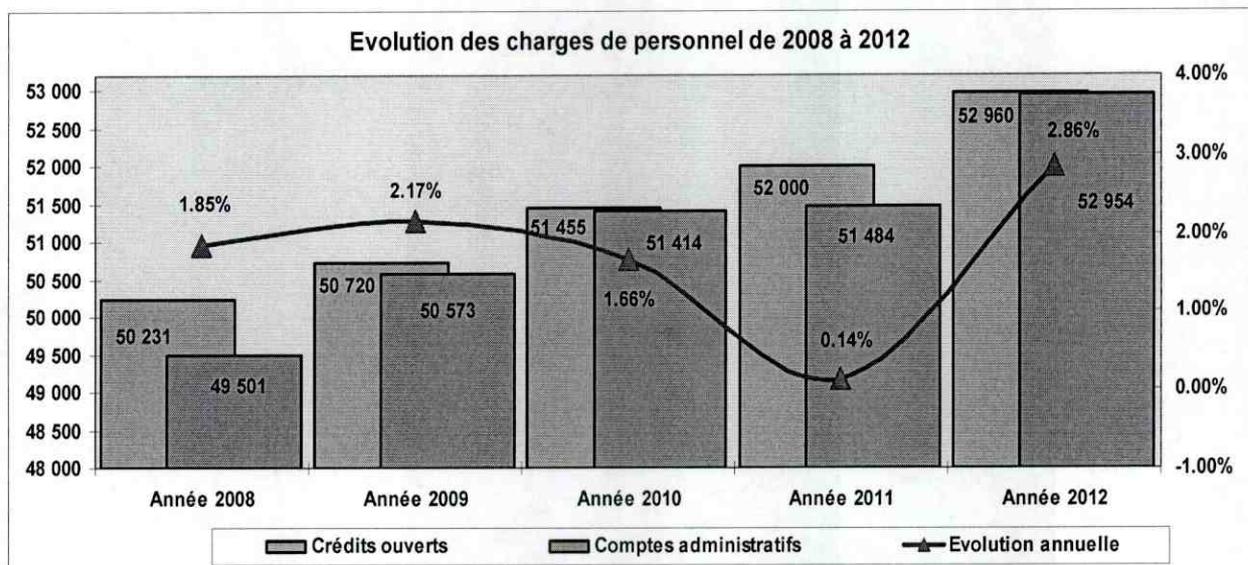
Sont classées au sein de cette fonction toutes les actions touchant les services urbains (propreté, nettoyage, réseaux d'eaux pluviales), les aménagements de proximité (voirie, trottoirs, éclairage public et les feux tricolores), les dépenses d'urbanisme, du programme Anru ainsi que les dépenses concernant les services de l'environnement, des espaces verts et du fonctionnement et de l'animation du Grand site de la Parata.

○ **Fonction 9 Action économique : 788 162.98 Euros.**

Les interventions économiques regroupent les opérations des programmes du Plie, des programmes européens (Ucat, Arcipélago, Bonesprit) mais aussi la gestion des marchés et des foires.

B-2 : Chapitre 012 : Frais de personnel

en k€	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Crédits ouverts	50 231	50 720	51 455	52 000	52 960
Comptes administratifs	49 501	50 573	51 414	51 484	52 954
Evolution annuelle	1.85%	2.17%	1.66%	0.14%	2.86%
Taux de réalisation	98.55%	99.71%	99.92%	99.01%	99.99%



Les charges de personnel constituent le poste de charges prédominant avec un montant de 52 954 952.17 €. Elles représentent 64.90 % des dépenses réelles de fonctionnement. Par rapport au CA 2011 les dépenses de personnel progressent de 2.86 %.

Les principaux facteurs d'évolution sont :

- la poursuite de la politique de stagiairisation du personnel en vue de diminuer la précarité,
- la revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants de 5,90 € à 6,60 €,
- les variations résultant du Glissement Vieillesse Technicité (GVT),
- les diverses mesures nationales comme la réforme des catégories B, la hausse de la GIPA,
- la prise en compte en année pleine des mesures intervenues en 2011,
- l'organisation des quatre tours d'élections présidentielles et législatives.

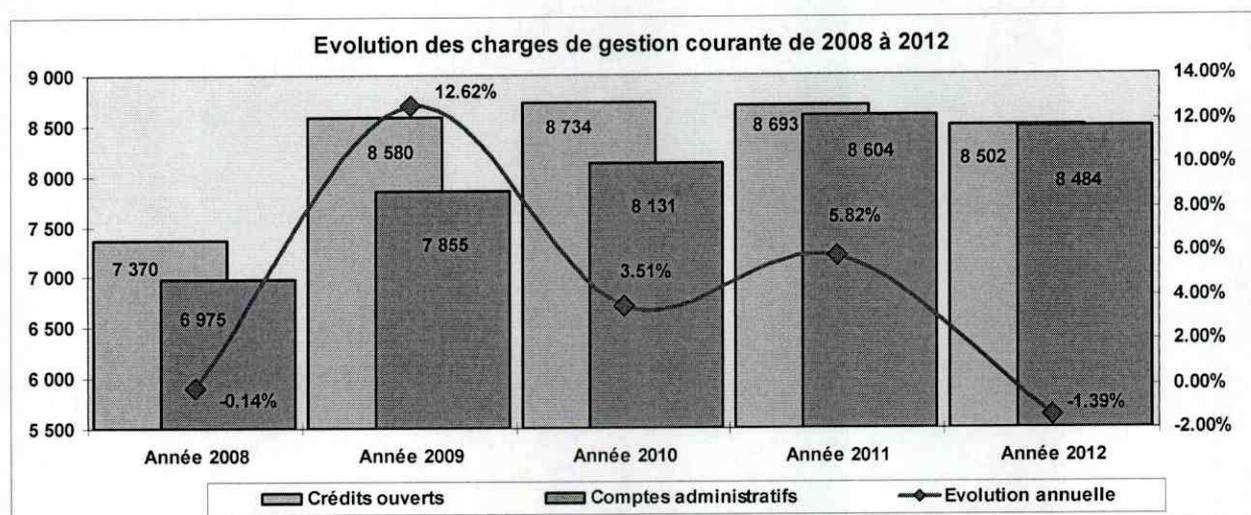
Deux autres éléments très importants ont contribué largement à cette progression. Il s'agit de :

- la volonté de la municipalité de poursuivre ses efforts en matière de services rendus à la population par le recrutement et la formation de personnels qualifiés afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible le développement des nouveaux services.
- la progression des crédits consacrés à la rémunération de personnel non permanent. En effet un recours accru aux personnels saisonniers et aux emplois occasionnels pour remplacement de maladie a engendré un coût supplémentaire de plus de 1 millions d'euros.

B-3 : Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

en k€	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Crédits ouverts	7 370	8 580	8 734	8 693	8 502
Comptes administratifs	6 975	7 855	8 131	8 604	8 484
Evolution annuelle	-0.14%	12.62%	3.51%	5.82%	-1.39%
Taux de réalisation	94.64%	91.55%	93.10%	98.98%	99.79%

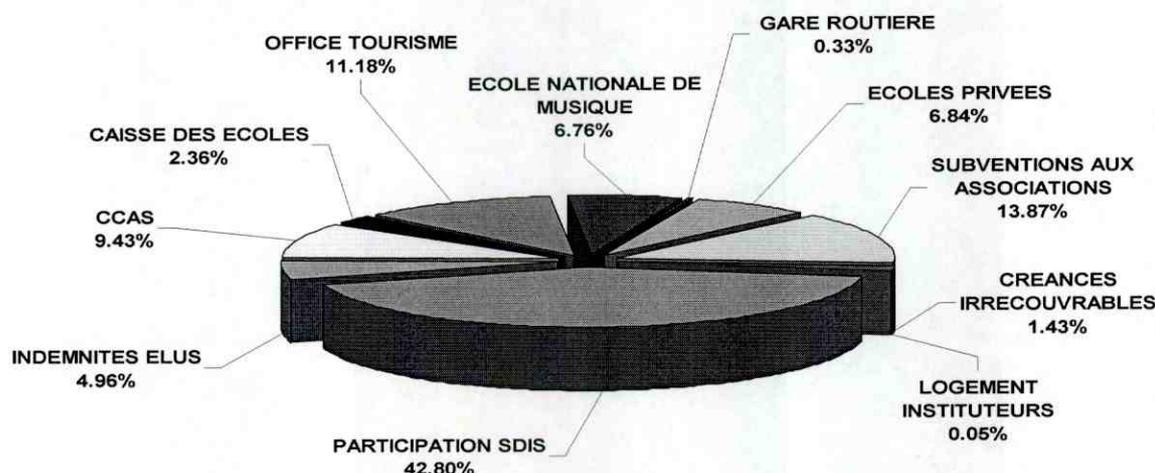
Ce chapitre comprend les indemnités et les frais de missions des élus, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement aux organismes et les subventions allouées aux associations.



Libellés	Ca 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
INDEMNITES ELUS FRAIS ET FORMATIONS	394 369	396 272	387 622	389 313	420 878
CREANCES IRRECOUVRABLES	87 897	0	0	0	121 095
LOGEMENT INSTITUTEURS	12 250	13 618	6 248	5 634	4 057
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	2 492 787	3 474 365	3 552 167	3 588 503	3 631 416
CCAS	620 000	650 000	750 000	780 000	800 000
CAISSE DES ECOLES	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
OFFICE TOURISME	676 227	862 148	845 229	986 783	948 120
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	498 813	527 578	549 762	566 099	573 122
PARTICIPATION VILLE GARE ROUTIERE	26 825	0	27 360	55 633	28 210
PARTICIPATION VILLE NAVETTE OGS	0	0	0	16 000	0
ECOLES PRIVEES	648 116	567 662	527 163	571 103	580 633
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 317 787	1 163 660	1 286 054	1 445 205	1 176 609
TOTAL	6 975 071	7 855 303	8 131 605	8 604 273	8 484 140

La totalité des participations et subventions versées représente près de 10.4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles enregistrent une diminution de 1.39 % soit - 120 133 € (il convient de préciser que suite à une correction comptable la participation de la ville, à hauteur de 113 000 €, au fonctionnement du centre « u Borgu » comptabilisée jusqu'en 2011 au sein de ce chapitre est ré-imputé cette année au sein du chapitre 011 charges à caractère général « autres prestations »).

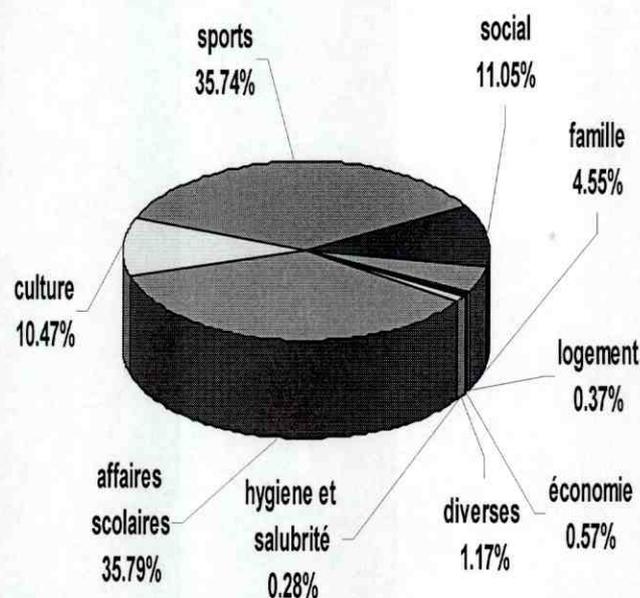
DETAIL DES CONTINGENTS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS CA 2012



Les contingents et participations obligatoires sont en hausse de 1.27 % ; soit des augmentations de 42 913 € pour le Contingent Incendie, 7 023 € pour l'Ecole Nationale de Musique et 9 530 € pour la participation de la Ville au fonctionnement des écoles privées.

détail des subventions versées art 6574		
catégories	montants	%
Divers administration	20 570	1.17%
Hygiène et salubrité	5 000	0.28%
Affaires scolaires	628 999	35.79%
Culture	184 000	10.47%
Sports	627 962	35.74%
Social	194 211	11.05%
Famille	80 000	4.55%
Logement	6 500	0.37%
Economie	10 000	0.57%
Total art 6574	1 757 242	

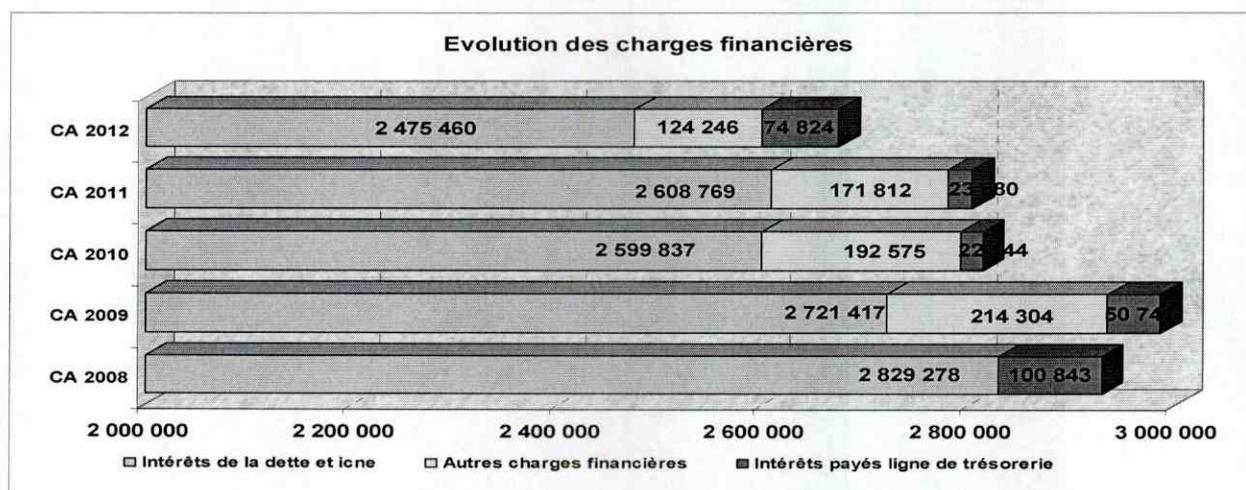
Détail en % des subventions versées aux associations



B-4 : Chapitre 66 : Les charges financières

Ce chapitre budgétaire représente 3.28 % des dépenses réelles de fonctionnement, et atteint un taux de réalisation de 99.77 %.

	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Intérêts réglés à l'échéance	2 651 567	2 406 461	2 503 134	2 759 128	2 402 840
Intérêts courus non échus	177 711	314 956	96 703	-150 359	72 620
Intérêts de la dette + Icne	2 829 278	2 721 417	2 599 837	2 608 769	2 475 460
Intérêts payés ligne de trésorerie	100 843	50 741	22 144	23 580	74 824
Autres charges financières	0	214 304	192 575	171 812	124 246
Total frais financiers	2 930 121	2 986 462	2 814 556	2 804 161	2 674 530
Indemnités sur renégociation	0	0	0	459 322	0
Total des charges financières	2 930 121	2 986 462	2 814 556	3 263 483	2 674 530
Evolution en % hors renégociation	-13.32%	1.93%	-5.76%	-0.37%	-4.62%



Les charges financières restent maîtrisées en 2012. Le montant total des intérêts payés sur le remboursement des emprunts est de 2 402 839.52 €. La ligne de trésorerie ayant été utilisée en 2012, le montant des intérêts payés pour les opérations de tirage est de 74 824.01 € ; 124 245.80 € ont été payés autre titre de charges financières sur opérations sur taux de change.

B-5 : Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles

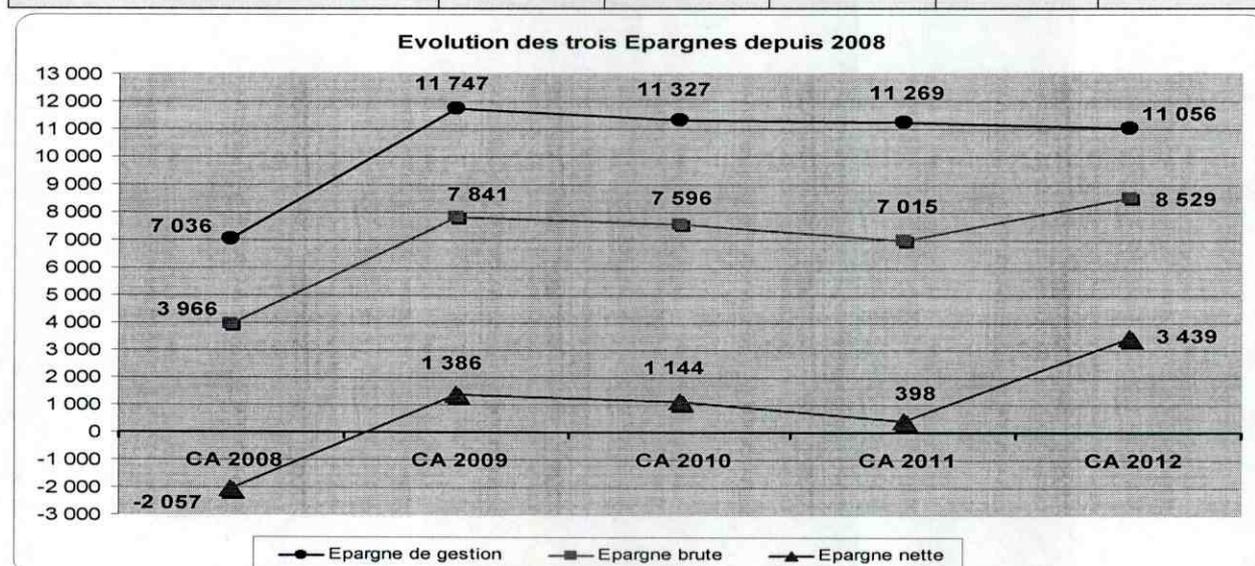
Ce chapitre enregistre des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif. Ainsi nous pouvons constater cette année une comptabilisation plus importante de titres annulés sur exercices antérieurs soit plus de 628 092 €. Cette inscription budgétaire nous a été demandée par Monsieur le trésorier principal afin de procéder aux annulations de titres de recette portant sur les exercices antérieurs.

Il est à noter que ne sont plus comptabilisées, cette année au sein de ce chapitre, les dépenses concernant la subvention versée à la régie du port de plaisance ainsi que les redevances versées au concessionnaire de la gestion du stationnement de surface.

3) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

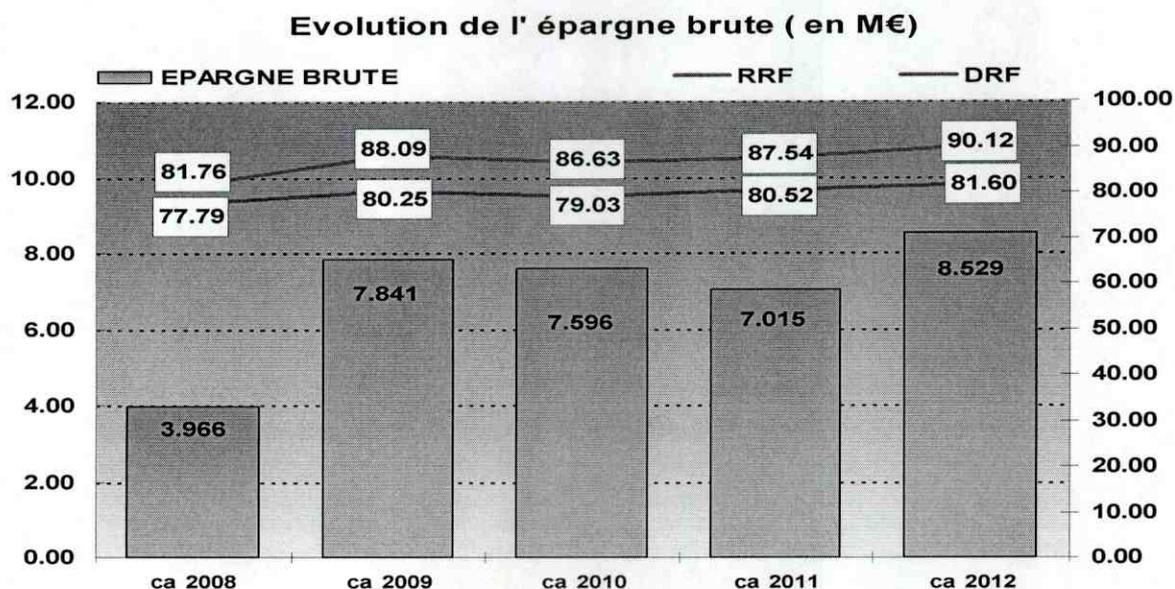
↳ Quelles sont les conséquences de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement sur notre épargne ?

INTITULES (en K €)	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Recettes de Gestion	80 806	87 718	86 326	87 418	89 315
DGF	15 333	17 180	16 923	16 862	16 632
Impositions directes	24 636	25 747	27 014	27 551	28 639
Autres impôts et taxes	28 161	27 906	28 425	29 339	29 098
Autres recettes	12 676	16 885	13 964	13 666	14 946
Dépenses de Gestion	73 770	75 971	74 999	76 149	78 259
Frais de personnel	49 501	50 573	51 414	51 484	52 955
Autres charges de gestion courante	10 499	10 912	8 131	8 604	8 484
Charges à caractère général	13 770	14 486	15 454	16 061	16 820
Epargne de Gestion	7 036	11 747	11 327	11 269	11 056
Résultat financier	-2 836	-2 938	-2 761	-3 242	-2 654
Résultat exceptionnel	-234	-968	-970	-1 012	+127
Epargne Brute	3 966	7 841	7 596	7 015	8 529
Remboursement en capital	6 023	6 455	6 452	6 617	5 090
Epargne nette	-2 057	+1 386	+1 144	+398	+3 439

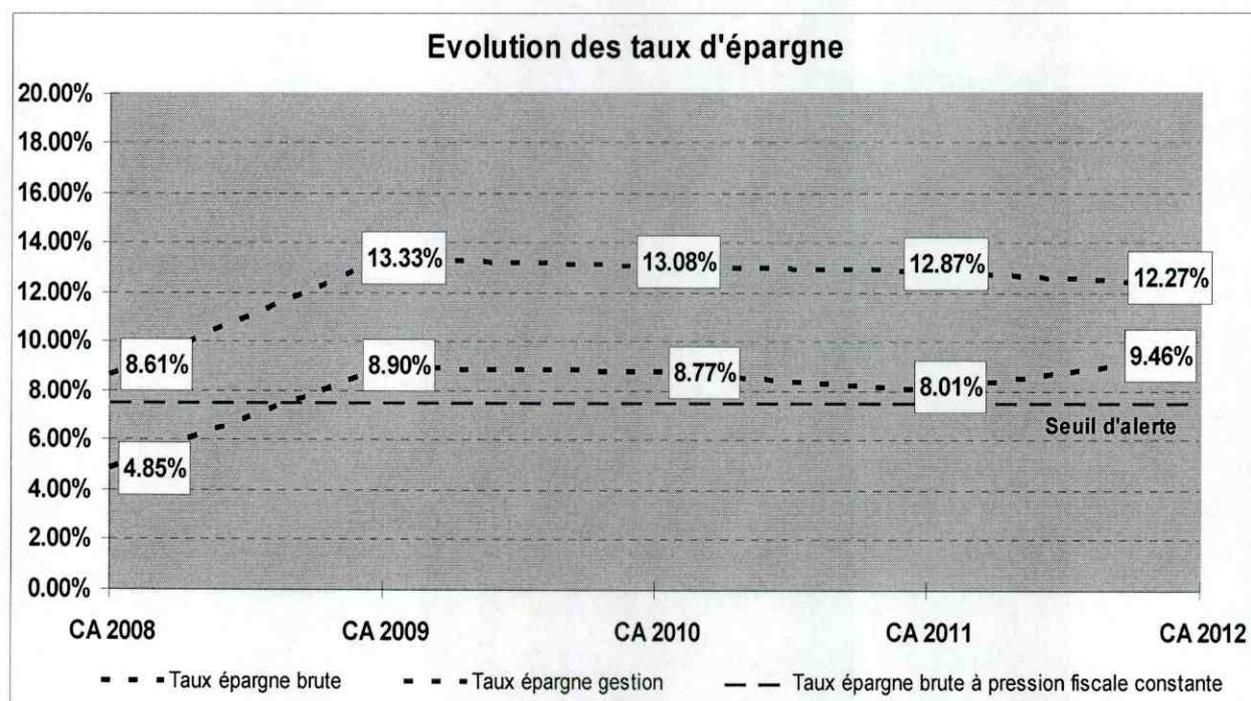


Fin 2012, l'épargne brute constatée à partir du compte administratif s'établit à 8,529 M€ soit une croissance de 1,5 M€ par rapport à 2011.

Depuis 2008 l'épargne brute a progressée de plus de 4, 563 millions d'euros. Cette hausse est imputable en grande partie à la très forte amélioration de l'épargne de gestion mais également à une réduction des frais financiers.



Les taux d'épargne sont stables depuis 2009. L'épargne brute représente 9,46 % des recettes réelles de fonctionnement fin 2012. Ce taux se révèle supérieur au seuil d'alerte communément admis (entre 7 et 8 %). Il convient de rappeler que la ville a maintenu le niveau de son épargne de gestion sans avoir recours à une augmentation de la pression fiscale.



DEPENSES

RECETTES

<p>Dépenses de gestion 78.2</p> <hr/> <p>Frais financiers 2,6</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>EPARGNE BRUTE 8,5</p>	F O N C T I O N N E M E N T	<p>Recettes de gestion 89.3</p>
---	--	--

L'examen du compte administratif retraité 2012 de la ville fait apparaître :

- ➔ Des recettes courantes qui atteignent 90.1 M€ soit une progression de 2.96 %.
- ➔ Des charges de fonctionnement qui totalisent 81.6 M€ soit une progression de 1.34 %.
- ➔ Une épargne de gestion se contractant légèrement en 2012. (- 213 K€)
- ➔ Une épargne brute de 8.5 M€ soit une progression de près de 22 %.
- ➔ Un taux d'épargne brut s'établissant à 9.46 %, soit un niveau supérieur au seuil d'alerte traditionnellement admis.

<p>Remboursement du capital 5,1</p> <hr/> <p>Investissements communaux 22.9</p>	I N V E S T I S S E M E N T	<p>EPARGNE BRUTE 8,5</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Recettes d'investissement fonds propres 10.8</p> <hr/> <p>Emprunts nouveaux Ligne de Trésorerie 8.5</p> <hr/> <p>Consommation du Fonds de roulement retraité 0.2</p>
---	--	--

- ➔ Une épargne brute qui couvre encore très largement le remboursement du capital de la dette.
- ➔ La ville a investi près de 23 M€ en travaux et équipements en recourant à hauteur de 5,5 M€ à l'emprunt.
- ➔ Il convient d'ajouter à ces emprunts l'utilisation de la ligne de trésorerie pour 3 M€. Cette utilisation est nécessaire au regard des rentrées tardives des subventions attendues et donc nous permettre un paiement plus rapide des entreprises.

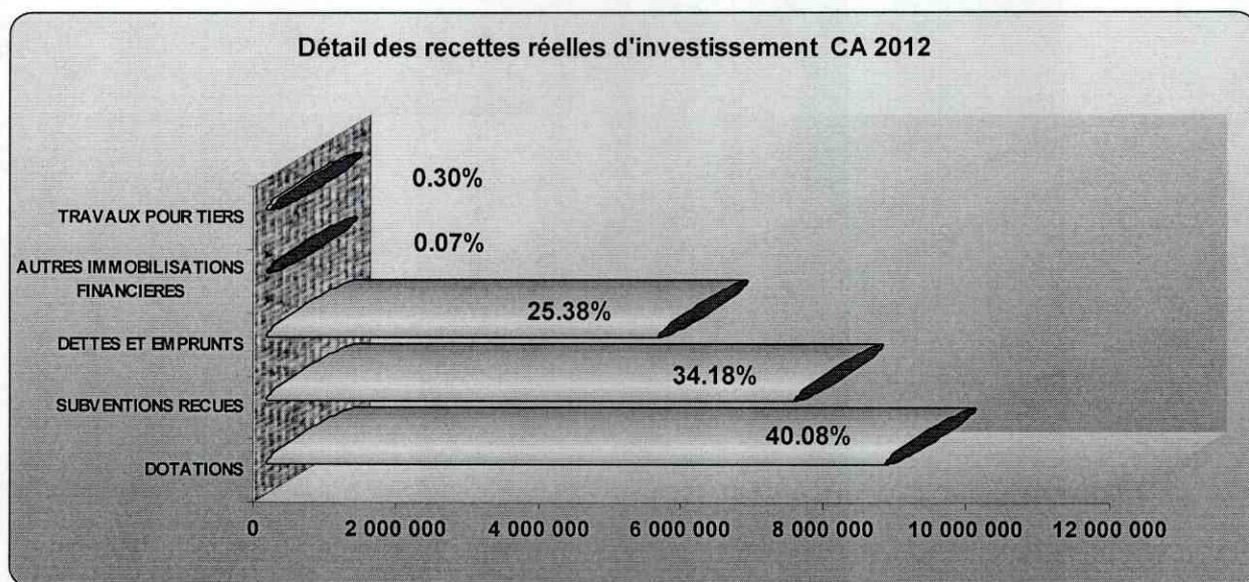
4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2012 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de 3 202 735.84 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section.

2A / Les ressources :

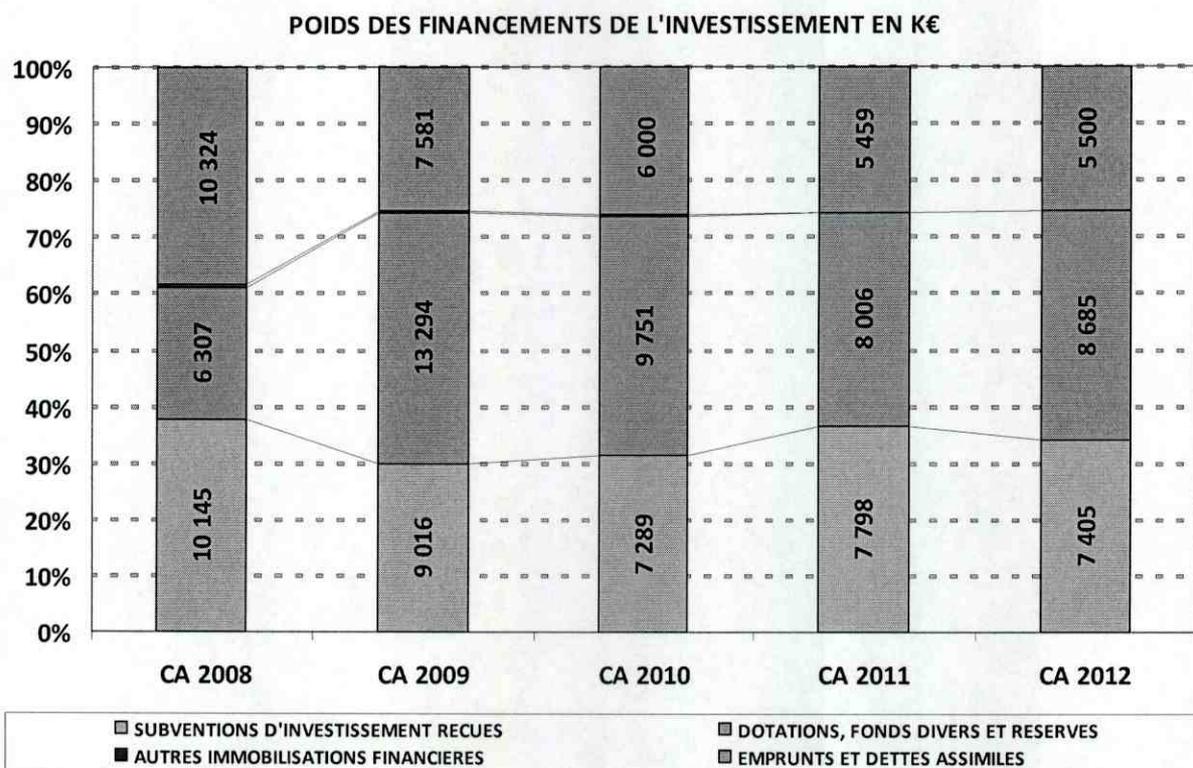
Les recettes d'investissement totalisent 24 873 282.35 €.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2012	Réalisations 2012	% réalisé	% RI
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	8 595 052.40	8 685 156.30	101.05	34.92
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	32 680 805.98	7 405 632.75	22.66	29.77
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	5 566 600.27	5 500 000.00	98.80	22.11
CHAP 27	Autres immobilisations financières	14 385.00	14 384.72	100.00	0.06
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers et sous mandats	1 929 643.84	64 319.03	3.33	0.26
CHAP 024	Produits des cessions	637 000.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes réelles		49 423 487.39	21 669 492.80	43.84	87.12
CHAP 040	Opérations d'ordres	6 659 431.00	3 203 789.55	48.11	12.88
Total des recettes		56 082 918.39	24 873 282.35	44.35	100.00



RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011 *	CA 2012
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	6 307 275	13 293 666	9 751 992	8 006 461	8 685 156
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	10 144 958	9 015 616	7 289 458	7 798 055	7 405 633
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	10 324 358	7 580 806	6 000 000	5 459 323	5 500 000
CHAP 27	Autres immobilisations financières	134 232	102 176	52 022	28 351	14 385
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	113 715	465 740	16 106	10 353	64 319
TOTAL RECETTES REELLES		27 024 539	30 458 004	23 109 578	21 302 543	21 669 492
CHAP 040	Opérations d'ordres	2 023 198	2 373 528	2 415 476	2 309 213	3 203 789
TOTAL RECETTES		29 047 737	32 831 532	25 525 054	23 611 756	24 873 282

* pour 2011, ce tableau ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour un montant de 24,793 M€)



2A-1 : Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

Ce chapitre totalise 8 685 156.30 € et représente 40.08 % des recettes réelles d'investissement. Son taux de réalisation atteint les 101.05 %.

Il se compose de :

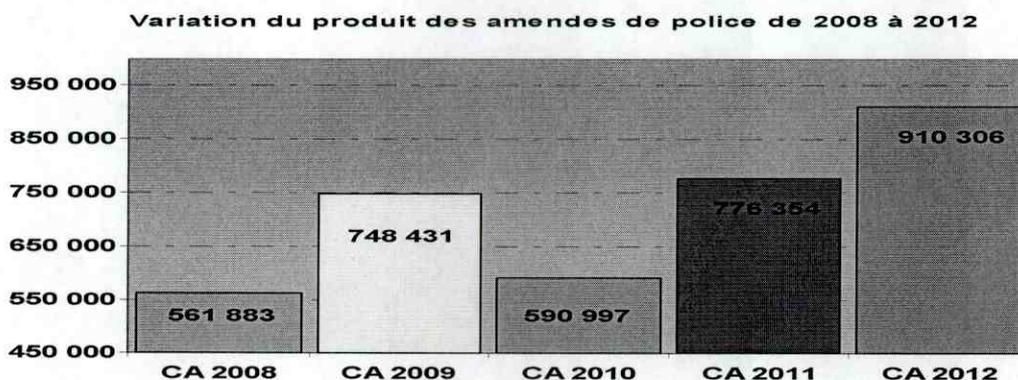
- L'affectation en investissement du résultat de fonctionnement constaté au CA 2011 soit 5 376 977.22 €.
- Du produit de la taxe d'aménagement et versement sous densité (ex TLE). Pour 2012 le montant perçu atteint 590 104 €, en hausse de près de 20 % par rapport au CA 2011.
- Du Fonds de Compensation de la TVA. Le FCTVA a pour vocation de compenser la TVA supportée par la collectivité sur certaines dépenses d'équipement ; il est égal à 15.482 % du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage d'un an. L'année 2011 ayant été une année plus importante au niveau des volumes des investissements réalisés, on constate donc une progression de 6.78 % des encaissements. 2 718 075 € ont été versé par les services de l'Etat à ce titre.

2A-2 : Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues

Ce chapitre, représentant près de 30 % des recettes réelles de la section, atteint 7 405 632.75 €. Il s'agit d'un des montants les plus faibles réalisés au cours de ces dernières années. Cette faiblesse s'explique par un très fort retard pris par nos partenaires soit dans leurs versements soit dans la prise d'arrêtés attributifs.

Au sein de ce chapitre nous pouvons distinguer deux types de recettes :

↳ Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Pour 2012, la ville a enregistré une recette de 910 306 € en nette progression par rapport à 2011.

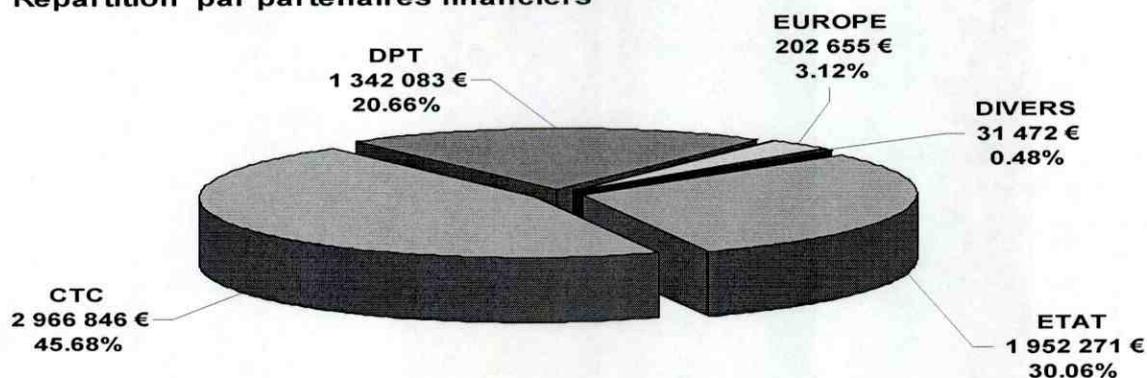


Il faut préciser que le montant perçu chaque année n'est pas proportionnel au nombre d'amendes recensés sur le territoire ajaccien. En effet, la loi de finance fixe chaque année le montant du produit rétrocédé aux collectivités territoriales. Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre et est ensuite répartie auprès des collectivités bénéficiaires en fonction du nombre d'amendes recensées sur leur territoire par rapport au nombre total atteint au niveau national.

↳ Les subventions allouées par les partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. 6 495 327 € ont été encaissés et la répartition par tiers de nos subventions d'équipement est la suivante :

Partenaires	ETAT	CTC	DPT	CAPA	EUROPE	AUTRES
Titres émis	1 952 271	2 966 846	1 342 083	0	202 655	31 472
Restes à réaliser	3 848 737	3 015 355	1 317 728	127 800	904 764	44 269

Répartition par partenaires financiers



2A-3 : Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Comme l'ensemble des collectivités, la ville d'Ajaccio est confrontée au problème de la liquidité qui devient une préoccupation grandissante. Malgré cette constatation nationale, la totalité de nos demandes de financements ont été obtenus auprès des divers établissements bancaires sollicités.

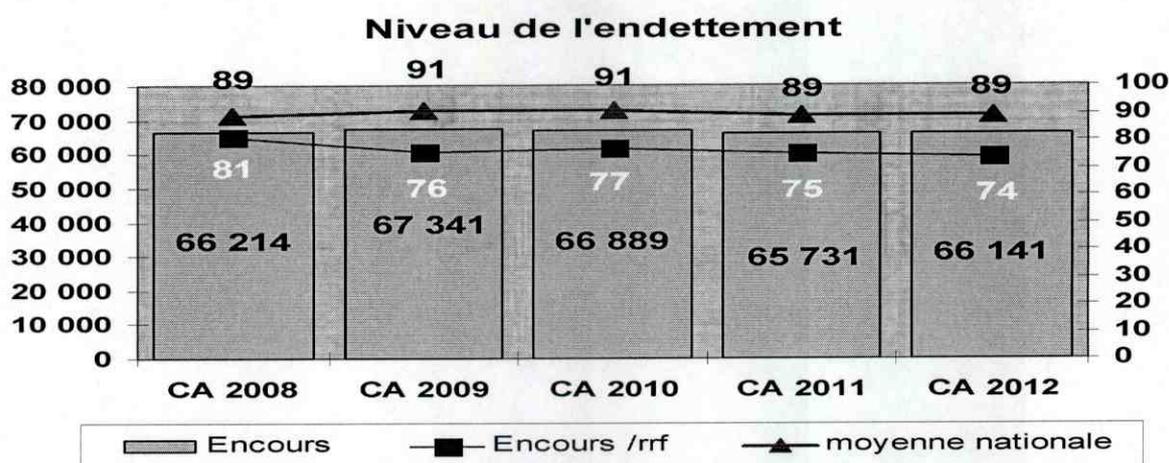
Afin de financer le programme d'investissement 5.5 M€ d'emprunts ont été mobilisés en 2012.

Banques	Montant	Caractéristiques	Taux	Durée	Classification Gissler
Caisse des Dépôts	1 000 000.00 €	Livret A + 0.6	2.85 %	15 ans	1A
Caisse d'Epargne	1 500 000.00 €	Taux fixe	4.93 %	15 ans	1A
Caisse d'Epargne	800 000.00 €	Taux fixe	4.50 %	15 ans	1A
Caisse des Dépôts	2 200 000.00 €	Livret A + 0.6	2.85 %	15 ans	1A

L'encours de la dette s'établit au 31 décembre 2012 à 66 141 071.45 €.



Le ratio «encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement » est inférieur à la moyenne de la strate :



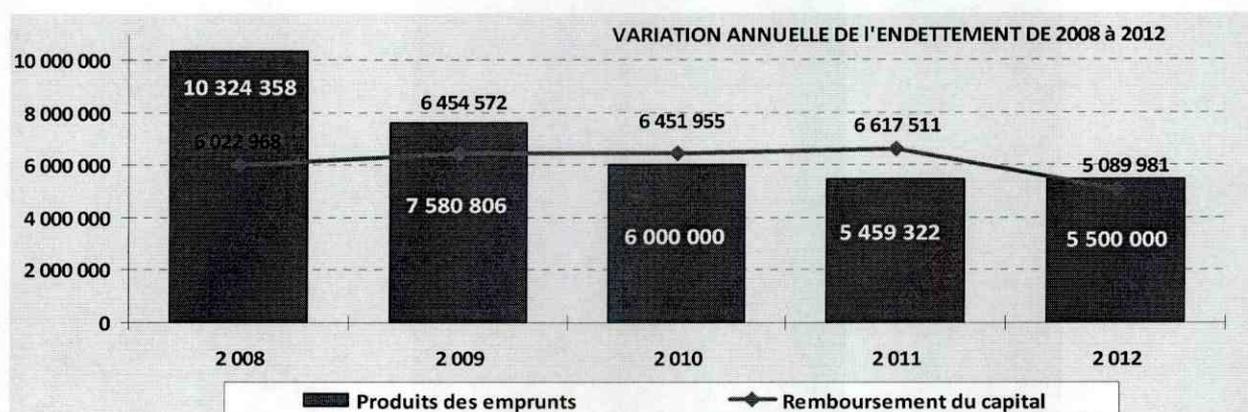
Le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à 73.92 %. Ce ratio est nettement inférieur à celui de la moyenne nationale constaté en 2012 (89.30 %) pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants. L'évolution de ce ratio démontre que le niveau de l'endettement de la ville est en nette amélioration et se trouve largement inférieur aux communes de la même strate.

Encours dette/hab.	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Ajaccio	1 211 €	1 041 €	1 025 €	998 €	1 004 €
Moyenne de la strate	1 237 €	1 313 €	1 313 €	1 183 €	1 213 €

En 2012 le ratio « encours de la dette par habitant » est également inférieur :

Valeurs Ajaccio : 1 004 €

Valeurs de la strate : 1 213 €



2A-4 : Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

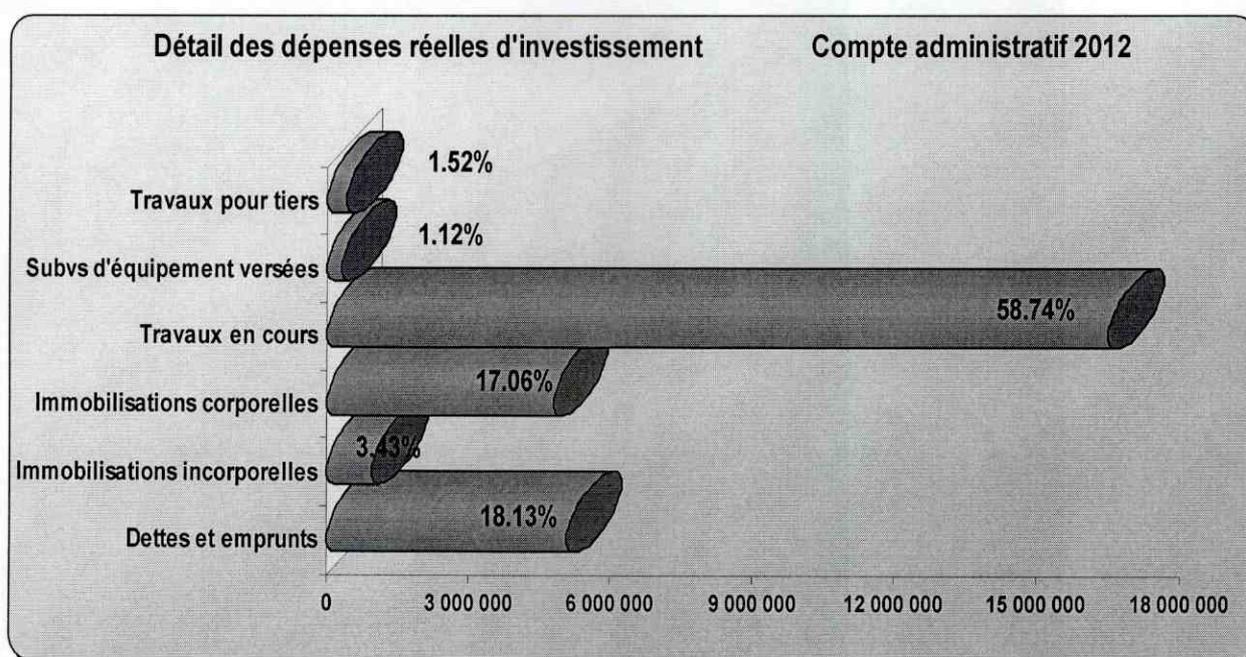
Ce chapitre retrace le remboursement des prêts globalisés concernant la Communauté d'Agglomération du pays Ajaccien. Son montant diminue d'année en année suivant le profil d'extinction de cette dette.

2B / Les dépenses :

Les dépenses d'investissement totalisent 28 076 018.19 € Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 55.96 %.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2012	Réalisations 2012	% réalisé	% DI
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	5 090 000.00	5 089 981.36	100.00	18.13
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	1 849 998.73	964 146.58	52.12	3.43
CHAP 204	Subvts d'équipement versées	739 471.00	314 494.48	42.53	1.12
CHAP 21	Immobilisations corporelles	9 325 325.75	4 789 722.96	51.36	17.06
CHAP 23	Travaux en cours	31 256 283.62	16 491 873.92	52.76	58.74
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers et sous mandats	1 912 069.60	425 798.89	22.27	1.52
Total des dépenses réelles		50 173 148.70	28 076 018.19	55.96	100.00
CHAP 040	Opérations d'ordres	0.00	0.00	-	-
Total des dépenses		50 173 148.70	28 076 018.19	55.96	100.00

Si les opérations dites financières (chapitres 16) atteignent 100 %, les dépenses d'équipement avoisinent les 53 %, taux de réalisation supérieur à 2011 (47 %).



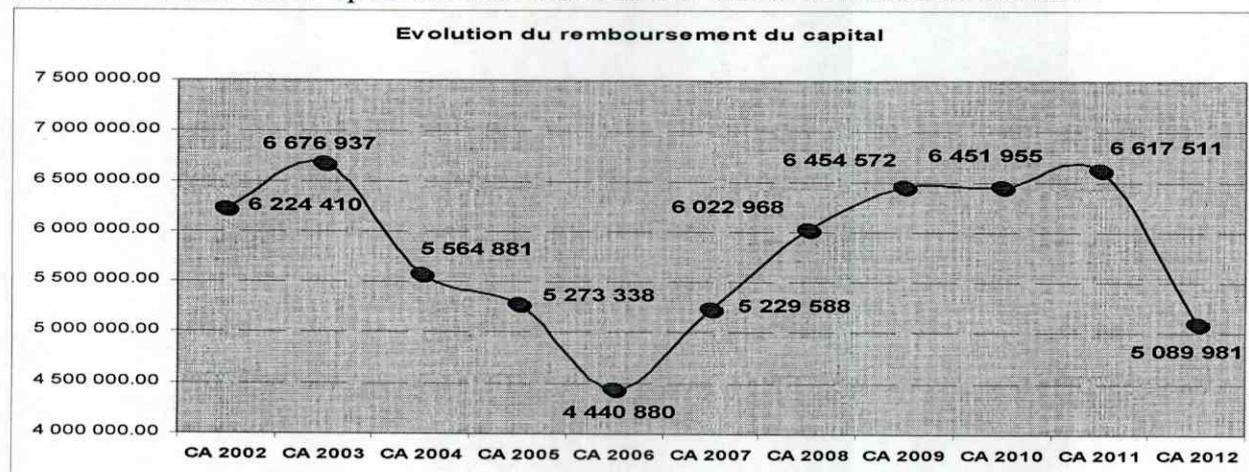
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011*	CA 2012
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 022 968	6 454 572	6 451 955	6 617 511	5 089 981
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	676 317	352 338	477 841	645 641	964 147
CHAP 204	Subventions équipement versées	135 403	300 328	314 118	251 529	314 494
CHAP 21	Immobilisations corporelles	2 165 060	1 790 021	2 259 500	2 811 719	4 789 723
CHAP 23	Travaux en cours	17 618 853	17 772 218	14 397 231	15 713 821	16 491 874
CHAP 27	Autres immobilisations financières	0	740	0	0	0
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	219 018	439 552	328 168	103 022	425 799
TOTAL DEPENSES REELLES		26 837 619	27 109 769	24 228 813	26 142 703	28 076 018
CHAP 040	Opérations d'ordres	798 958	509 282	0	459 323	0
TOTAL DEPENSES		27 636 577	27 619 051	24 228 813	26 602 026	28 076 018

* pour 2011, comme pour le tableau récapitulatif des recettes d'investissement ce tableau ne tient pas compte du refinancement de la dette pour un montant de 24,793 M€.

2B-1 : Les opérations financières : Emprunts et dettes assimilées

Les opérations de dette pour l'année 2012, retracent dans leur totalité les mouvements consacrés aux remboursements du capital des emprunts. Elles sont élevées à 5 089 981.36 € et représentent près de 18 % des dépenses réelles de la section d'investissement.

Ces remboursements du capital ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Nous avons 29 emprunts en cours répartis auprès de 6 établissements prêteurs.

Etablissements prêteurs	Caisse des Dépôts	Caisse d'Epargne	Crédit Foncier	Dexia Crédit Local	Crédit Agricole	Société Générale
CRD	11 516 819	13 383 752	120 838	30 934 694	4 000 000	6 184 968
%	17,41 %	20,24 %	0,18 %	46,77%	6,05 %	9,35 %

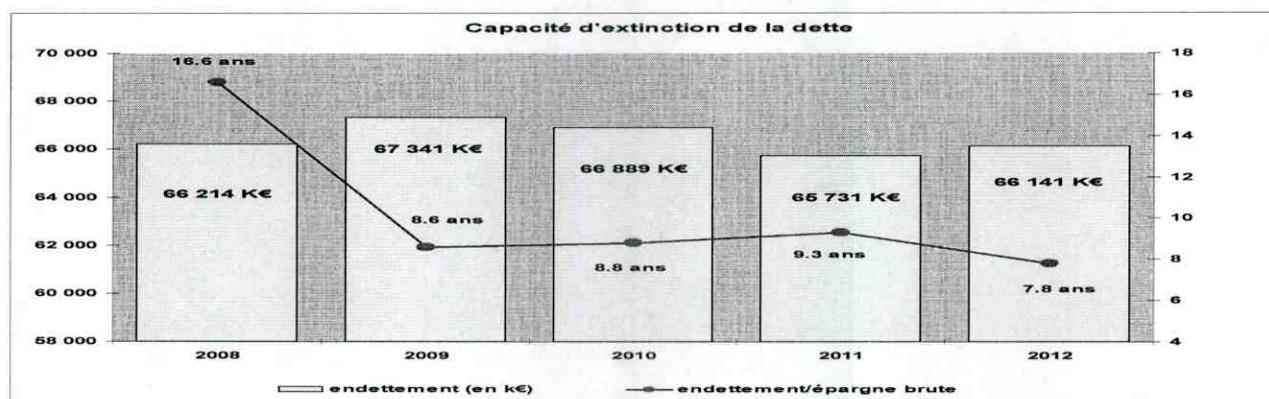
Etablissements prêteurs	Caisse des Dépôts	Caisse d'Epargne	Crédit Foncier	Dexia Crédit Local	Crédit Agricole	Société Générale
Annuités 2012	1 134 671	1 410 166	20 207	3 419 892	648 647	859 237
Capital	814 296	1 015 035	14 652	2 147 737	472 710	625 551
Intérêts	320 375	395 131	5 555	1 272 155	175 937	233 686

↳ Le taux moyen s'élève à : 6.32%

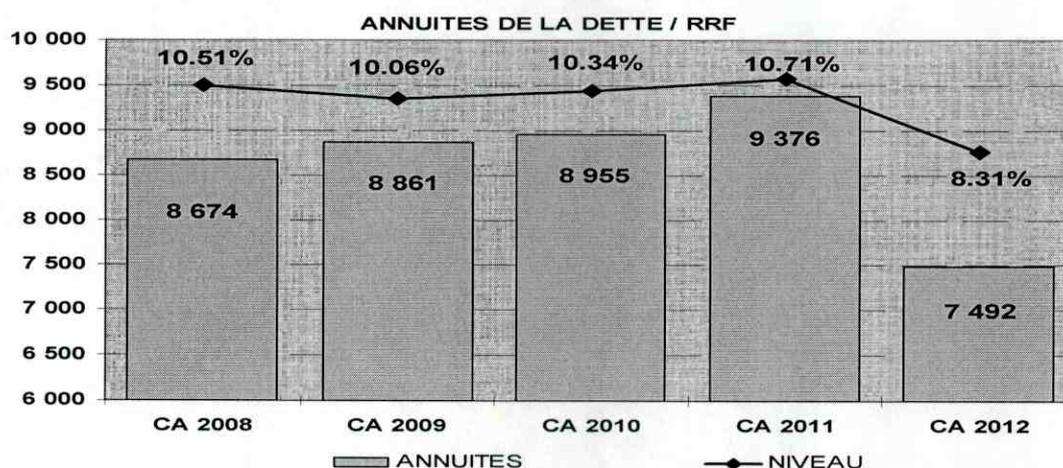
↳ La durée de vie moyenne est de : 11 ans

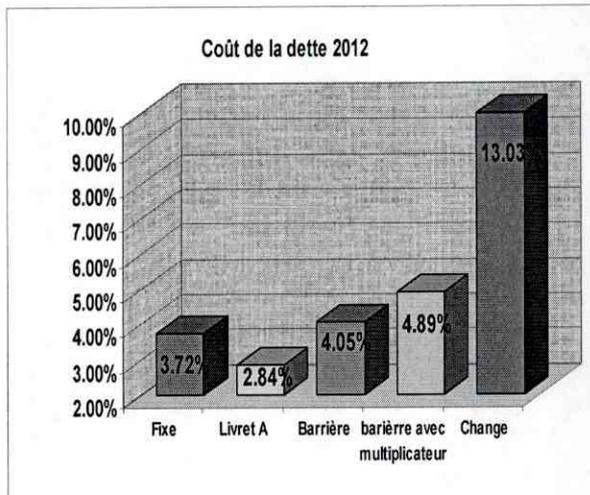
↳ La durée résiduelle moyenne est de : 06 ans 03 mois

La capacité de désendettement de la commune, qui désigne le nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour éteindre sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute, atteint 7.8 années fin 2012. Le niveau de ce ratio est satisfaisant au regard du seuil d'alerte communément admis de 12 ans pour les communes et loin du seuil critique évalué lui à 15 années.



Quant au niveau relatif de l'annuité de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, le ratio ressort à 8.31 % niveau inférieur à celui de la moyenne nationale constatée fin 2011 soit 9.91%.





Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen Annuel au 31/12
Fixe	33 588 081 €	50.78%	3.72%
Livret A	7 193 295 €	10.88%	2.84%
Barrière	6 067 264 €	9.17%	4.05%
barrière avec multiplicateur	2 131 023 €	3.22%	4.89%
Change	17 161 408 €	25.95%	13.03%
Ensemble des risques	66 141 071 €	100.00%	6.32%

➤ □ La charte de la dette

La charte de bonne conduite signée au mois de Décembre 2009 vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques.

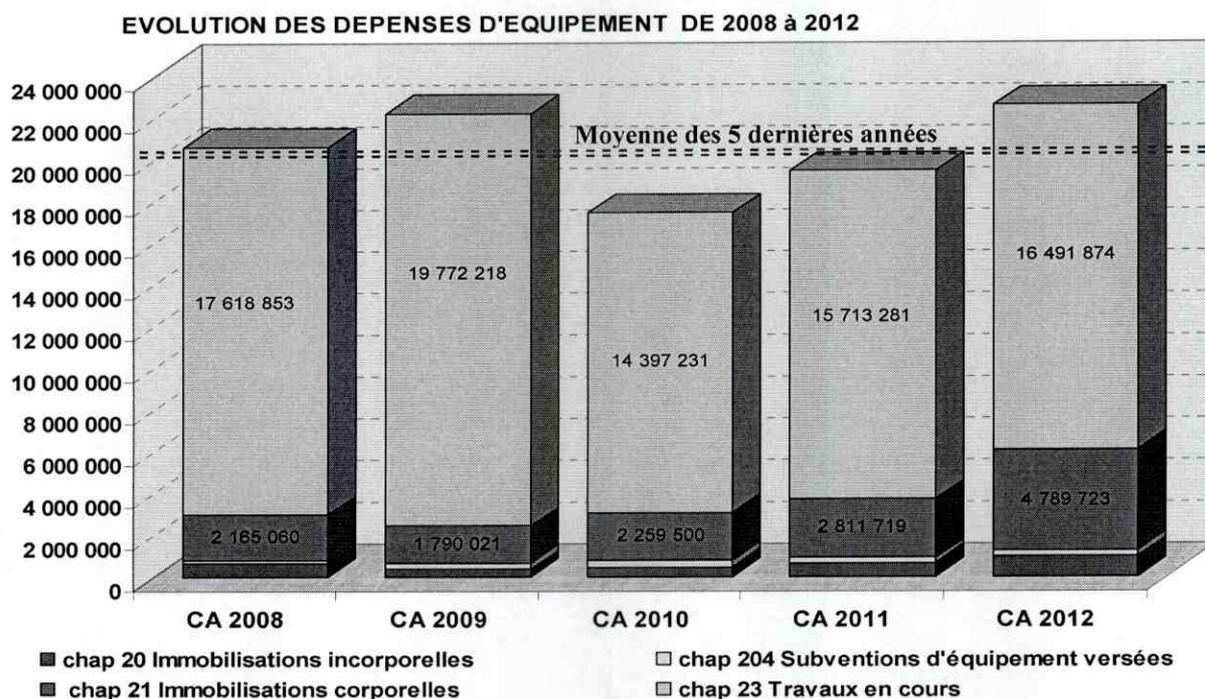
Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés.

Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

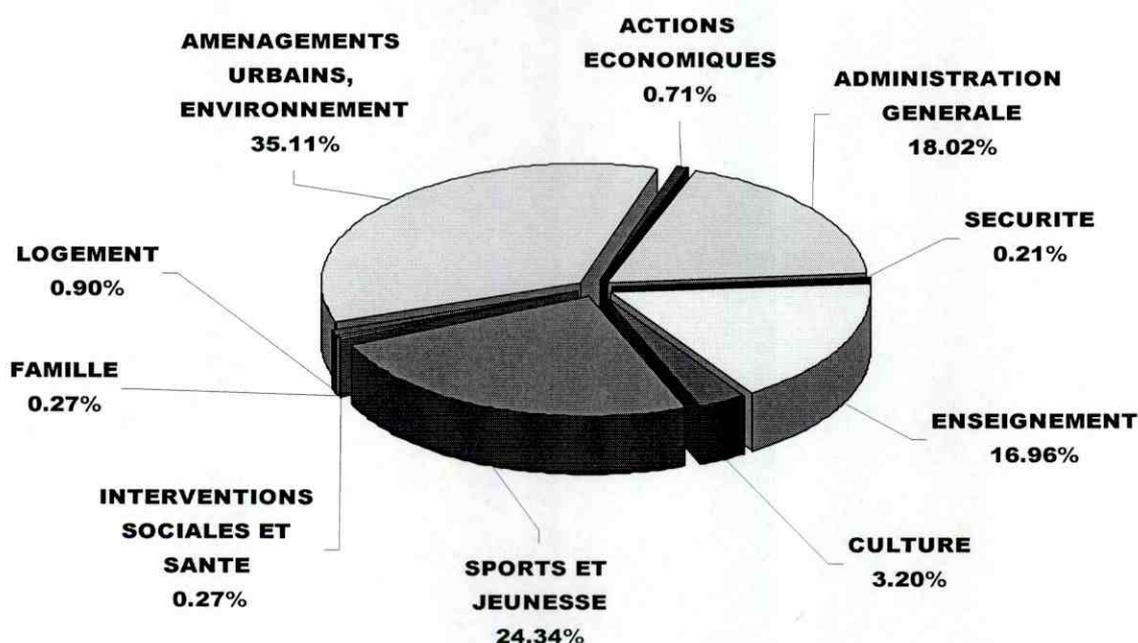
Structures	1 Indices en euros	2 Indices inflations françaises ou zone euro	3 Ecart Indices zone euros	4 Indices hors zones euros	5 Ecart Indices hors zone euros	6 Autres indices
Indice sous jacents						
(A) taux fixe simple	23 61.66 % 40 781 377 €					
(B) barrière simple	3 9.17 % 6 067 264 €					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5				1 3.22 % 2 131 023 €		
(F) autres types de structures						2 25.95 % 17 161 408 €

2B-2 : Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en trois chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), d'acquisition de matériels de mobiliers de véhicules (chapitre 21) ou bien la construction de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2012, elles totalisent 22.560 millions d'euros représentant une dépense de 342 € par habitant, contre 375 € pour la moyenne de la strate. Le montant des dépenses d'équipement brut est maintenu à un niveau élevé et largement supérieur aux années précédentes. Elles enregistrent une progression de 16.16 % par rapport au CA 2011.



Détail par fonction des dépenses d'équipement 2012



Nous distinguerons les investissements réalisés sur autorisations de programme et crédits de paiement des autres réalisations.

Compte Administratif 2012	Opérations équipement globales	Crédits de paiement CP sur AP	Crédits de paiement hors AP
Crédits ouverts	43 171 079	19 222 030	23 949 049
Réalisations	22 560 238	10 660 343	11 899 895
Taux de réalisations	52.26%	55.46%	49.69%

➤ **Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.**

Le tableau ci après récapitule la situation globale de l'ensemble des autorisations de programme et crédits de paiement ouverts.

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2012	Crédits de paiement réalisés 2012	Restes à financer
Dépenses	105 891 614	12 832 430	118 724 044	23 557 048	19 222 030	10 660 343	84 506 653
ACQUISITION CASERNE GROSSETTI	3 020 000		3 020 000	991 298	1 007 000	993 503	1 035 199
DEMOLITION COLLEGE FINOSELLO		5 940 000	5 940 000	0	1 011 000	57 999	5 882 001
JARDINS FAMILIAUX	797 488		797 488	713 242	84 246	46 185	38 061
AMENAGEMENT PLACE DES CANNES ANRU 08-07	4 381 732		4 381 732	0	0	0	4 381 732
AMENAGEMENT PLACE DES SALINES ANRU 08-18	3 921 543		3 921 543	0	0	0	3 921 543
CHEMIN DES ECOLIERS ANRU 08-15	5 316 927		5 316 927	0	0	0	5 316 927
PASSERELLE DES CANNES ANRU 08-29	657 868		657 868	0	43 200	0	657 868
MARCHE DES CANNES ANRU 09-05	259 200	800	260 000	0	260 000	0	260 000
ETUDES ANRU PROGRAMME CANNES		1 233 408	1 233 408	0	51 564	90	1 233 318
ETUDES ANRU PROGRAMME SALINES		1 201 113	1 201 113	0	52 519	0	1 201 113
AMENAGEMENT CHEMIN DE CANDIA	4 818 050	-218 805	4 599 245	64 945	1 871 000	1 437 017	3 097 283
MAISON DE QUARTIER DES CANNES	3 284 374		3 284 374	497 038	1 700 000	18 461	2 768 875
EXTENSION DU CIMETIERE ST ANTOINE	750 000		750 000	432 882	317 118	304 276	12 842
EXUTOIRE SAINTE LUCIE	3 104 124		3 104 124	3 070 379	0	0	33 745
BASSIN MADONUCCIA	1 189 255		1 189 255	1 169 889	0	0	19 366
RESEAUX EAUX PLUVIALES CENTRE VILLE	3 800 000	-985 466	2 814 534	0	500 000	52 670	2 761 864
BASSIN RETENTION ALZO DI LEVA	4 691 965		4 691 965	362 167	940 000	637 184	3 692 614

Intitulés de l'A.P. (Suite)	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2012	Crédits de paiement réalisés 2012	Restes à financer
REALISATION TROIS EXUTOIRES	8 179 109	3 919	8 183 028	90 847	175 874	175 834	7 916 346
BASSIN DE RETENTION DU FINOSELLO	1 016 163		1 016 163	0	15 200	15 198	1 000 965
BASSIN DE 40 000 M3 ANRU 08-10	7 317 570	1 348 540	8 666 110	17 426	380 000	3 274	8 645 409
BASSIN DE RETENTION ALZO DI LEVA 3		3 743 921	3 743 921	0	80 000	44 885	3 699 036
CONSTRUCTION ECOLE CANDIA	8 601 050	400 000	9 001 050	7 288 300	1 712 258	1 401 134	311 616
CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE ST JOSEPH	14 356 000		14 356 000	0	150 000	16 874	14 339 126
RECONSTRUCTION SUR SITE ECOLE DES SALINES	4 182 000		4 182 000	11 385	450 000	135 700	4 034 915
DEMOLITION DES ECOLES QUARTIERS DES SALINES	3 679 946		3 679 946	13 172	2 200 000	101 676	3 565 098
OGS PARATA	6 256 810	165 000	6 421 810	6 099 043	320 716	220 317	102 450
ENROCHEMENT LITTORAL	1 535 955		1 535 955	3 468	911 335	9 445	1 523 041
CONSTRUCTION HALLE DES SPORTS STILETTO	10 774 485		10 774 485	2 731 567	4 989 000	4 988 622	3 054 296

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit ainsi qui suit :

➤ Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits ...). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 685 412.31 € ; les dépenses les plus significatives figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
202 - FRAIS D'ETUDES D'ELABORATION DOCUMENTS D'URBANISME	
Ligne de crédit	Mandaté
ETUDES EVALUATION, REVISIONS ET DIAGNOSTIC	8 714.04
2031 - FRAIS D'ETUDES	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS D'ETUDES SUR HYDRAULIQUES EAUX PLUVIALES	73 044.81
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES GEOTECHNIQUES	82 653.16
FRAIS D'ETUDES MO RESTAUARTION EGLISE ST ERASME	8 046.46
FRAIS D'EUDES MO DEMOLITION COLLEGE FINOSELLO	34 660.08
ETUDES TECHNIQUES VOIRIE, PARKINGS, ECLAIRAGE	142 146.69
FRAIS ETUDES PROGRAMME ANRU	190 680.07
FRAIS D'ETUDES PREALABLE CREMATORIUM	4 388.26
FRAIS D'ETUDES MO ECOLES DES SALINES	35 527.18
2051 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES	
Ligne de crédit	Mandaté
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	105 551.56

➤ **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2012 s'élève à 314 494.48 €; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
204162 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETABLESSEMENTS RATTACHES	
Ligne de crédit	Mandaté
CCAS ACHAT D'UN VEHICULE	38 000.00
2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
Ligne de crédit	Mandaté
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN	107 884.00
MISE EN PLACE ASCENCEURS	7 623.00
PROGRAMME OPAH-RU	80 987.48
SUBVT D'EQUIPEMENT STADE GFCOA MISE EN CONFORMITE	80 000.00

➤ **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé sur l'exercice 2012 s'élève à 3 596 087.08 € pour lesquels les dépenses sont décrites ci-après :

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111 – ACQUISITION TERRAIN NU	
Ligne de crédit	Mandaté
TERRAIN POUR BASSIN 40 000 M3	867 892.19
2115 – ACQUISITION TERRAIN	
Ligne de crédit	Mandaté
TERRAIN AZZINI – CHEMIN DE CANDIA	248 800.00
21185 – AUTRES TERRAINS	
Ligne de crédit	Mandaté
FONDS ET DROIT DE PREEMPTION	110 573.42
21568 - AUTRE MATERIEL INCENDIE ET SECURITE	
Ligne de crédit	Mandaté
BORNES D'INCENDIE	26 114.31
OUTILLAGE D'INCENDIE EXTINCTEURS	15 461.88
21578 - AUTRES MATERIELS	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	25 663.45
2158 - INSTALLATIONS, MAT & OUTIL TECHNIQUES ET AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE ET DIVERS	13 291.89
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES	60 707.92
MATERIEL OUTILLAGE ECLAIRAGE PUBLIC	109 865.60
MATERIEL SERVICE FESTIVITES - ELECTIONS	238 518.35
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASSES, STADES ET PISCINES	45 529.68
MATERIEL CRECHES ET GARDERIES	20 751.76
MATERIEL SERVICE JEUNESSE ET ECOLES	11 440.18
MATERIEL ET INSTALLATION TECHNIQUE ARCIPELAGO	42 509.22
MATERIEL MNS ET SECURITE DES PLAGES	1 430.42
MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	83 640.53
MATERIEL SPECIFIQUE SERVICE URBANISME	7 319.52
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM ET GARAGE	66 438.96
MATERIEL ET OUTILLAGE MUSEE FESCH	9 562.02

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)	
2161 – ŒUVRES ET OBJET D'ART	
Ligne de crédit	Mandaté
STATUE PASCAL PAOLI	76 741.31
ACQUISITION ŒUVRES ET OBJETS D'ART	6 875.00
2182 – MATERIEL DE TRANSPORT	
Ligne de crédit	Mandat é
ACQUISITION DE VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT	298 138.94
ACQUISITION DE VEHICULE D'ENTRETIEN POUR LES PLAGES	261 687.53
2183 – MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	
Ligne de crédit	Mandaté
PROGRAMME DE TELEPHONIE	4 056.83
MATERIEL INFORMATIQUE ET PEDAGOGIQUES POUR ECOLES	105 389.13
MATERIEL DE VIDEO SURVEILLANCE	183 057.36
MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES	275 658.26
2184 - MOBILIER ET MATERIEL	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER CTM ET BATIMENTS COMMUNAUX	17 175.11
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	24 511.95
MOBILIER SCOLAIRE ET REUSSITE EDUCATIVE	43 698.95
MOBILIER RESTAURANTS SCOLAIRES	18 573.80
MOBILIER MUSEE FESCH ET BIBLIOTHEQUE	6 829.16
2188 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL DIVERS BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	1 554.80
MATERIEL DIVERS PROGRALLE BONESPRI ET AUTRES	14 921.46
MATERIEL SPECIFIQUE STRUCTURE MODULAIRE	245 872.80
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS	5 833.39

➤ **Chapitre 23 : Travaux en cours**

Le montant des travaux réalisés au chapitre 23 s'élève hors autorisations de programmes à 7 303 901.24 €. Les dépenses les plus significatives figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	
Ligne de crédit	Mandaté
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET HOTEL DE VILLE	630 126.96
TRAVAUX TOITURE BATIMENT JARDINS DE L'EMPEREUR	125 471.38
TRAVAUX CONFORMITE ECOLES TEMPORAIRES	974 902.96
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	583 514.70
TRAVAUX URGENT MISE EN SECURITE ECOLE SALINES VI	166 309.38
TRAVAUX HALLES AUX POISSONS	45 943.20
TRAVAUX CRECHES BERTHAULT ET HARAS	41 269.68
TRAVAUX RESTAURANTS SCOLAIRES	78 004.63
TRAVAUX MUSEE FESCH ET BIBLIOTHEQUE	570 338.06
TRAVAUX GARAGE MUNICIPAL ET CTM	487 930.87
TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS ET STADES	95 252.81

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS (SUITE)	
2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE	
Ligne de crédit	Mandaté
AMENAGEMENT DIVERS CIMETIERES	117 516.10
AMENAGEMENT BASSIN DE RETENTION FINOSELLO	35 750.77
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES	124 196.17
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT, PLAGES, ESPACES NATURELS	60 705.54
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS	47 352.04
TRAVAUX AMENAGEMENT PARKING ET STATIONNEMENT	460 937.98
INSTALLATIONS TECHNIQUES BATIMENTS SPORTIFS	35 166.53
TRAVAUX PROGRAMMES VOIRIE ET TROTTOIRS	2 432 878.71
AMENAGEMENT DIVERS MUSEE FESCH	33 490.80
INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES	141 700.17
2316 – IMMOBILISATIONS RESTAURATION OEUVRES D ART	
Ligne de crédit	Mandaté
RESTAURATION D'OEUVRES MUSEE FESCH	15 141.80

2C / Chapitre 45 : Travaux pour le compte de tiers

Ce chapitre enregistre les dépenses suivantes :

❖ Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défallants. Les sommes ainsi avancées seront recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

❖ Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat ; Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement. Ces opérations concernent, pour le compte de la CAPA, la délégation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking relais de Campo dell'Oro et les travaux des réseaux d'assainissement du square Campinchi et de La Parata.

5) LES OPERATIONS D'ORDRE

Le chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 3 203 789.55 € en recettes d'investissement ; nous retrouvons la contrepartie comptable au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement pour le même total.

Ces opérations comprennent :

- L'amortissement des biens d'investissement pour 2 478 114.55 €
- Les charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 168 175.00 €
- Les cessions d'immobilisations et de terrains pour 557 500.00 €

En conclusion de cette présentation du compte administratif, la ville d'Ajaccio présente à la fin de l'exercice 2012 une situation financière équilibrée. La période 2009-2012 se caractérise par une grande stabilité des ratios financiers dont le niveau n'atteint jamais les seuils d'alerte. Le taux d'épargne brute se situe un niveau proche de 9.50 % et la capacité de désendettement ne dépasse pas les 8 années. Notons de surcroît que cette tendance à l'amélioration s'est faite à pression fiscale constante, tant au niveau des taux d'imposition que des politiques d'abattements ou d'exonérations.

REPARTITION SUR 100 € DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 VILLE D'AJACCIO

**Répartition des dépenses
sur 100€**

Remboursement dette
capital et intérêts
7.08 €

Services généraux et
administrations publiques locales
24.18 €

Sécurité et salubrités publiques
Hygiène et santé
6.48 €

Enseignement et formation
famille et petite enfance
18.23 €

**Répartition des recettes
sur 100€**

Impôts locaux
taxe habitation et taxes foncières
25.62 €

Dotations et compensations
provenant de l'Etat
20.44 €

Autres impôts et taxes diverses,
TLE et amendes de police
6.42 €

CAPA
Attribution de compensation, DSC
20.95 €



Culture, Musées
7.61 €

Sports et jeunesse
10.50 €

Interventions sociales, logement
action économique
5.34 €

aménagement urbains
voirie espaces verts propreté
20.58€

Emprunts
4.92 €

Subventions et participations
des collectivités partenaires
9.29 €

Usagers et revenus des services
6.24 €

Divers et autres fonds propres
6.12 €

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu l'article L.1612-9 du 6 février 1992
Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.1612-14 et L.2121-31 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Constatant que la comptabilité du compte administratif 2012 est identique à celle du compte de gestion du Trésorier Municipal.

Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 21 juin 2013.

APPROUVE

Par 31 voix pour et 3 voix contre (MM. Ferrara, Laudato et Sbraggia)

Le compte administratif 2012, Budget Principal, ci-annexé, ainsi que le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2013.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....
**Fait à AJACCIO les jours, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME



**LE MAIRE
Dr. Simon RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130625-2013_162-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2013

Ville d'Ajaccio

Compte Administratif 2012

Page n°42